

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration: 70, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL. TELEPHONES: ADMINISTRATION: Main 7461 REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

LE TRAITEMENT DES INSTITUTEURS

La part des pères de famille

Est-ce un ballon d'essai? Est-ce l'annonce d'une détermination précise? Nous l'ignorons. Mais on disait ce matin que le cabinet Gouin se proposait d'inaugurer une politique qui porterait à \$175 ou \$200 le traitement minimum des instituteurs et institutrices. Si les détails du projet ne soulèvent pas de difficultés trop vives, la proposition sera bien vue de tous. Il n'est personne qui ne regrette l'état de choses actuel. Mais l'expérience du passé et des faits tout récents encore nous autorisent à exprimer certaines craintes. Les subventions accordées à diverses municipalités scolaires pour les aider à construire ou reconstruire leurs écoles sont devenues un moyen de propagande électorale. Au cours de la dernière campagne fédérale, on a pu voir des députés provinciaux se promener avec des chèques officiels et s'en faire une arme pour aider au succès du parti libéral. Un peu partout, les députés servent d'intermédiaires entre les autorités provinciales et les commissions scolaires. Dans certaine région, on raconte même que le député, mécontent de l'accueil que venait de lui faire les électeurs, les en a punis en gardant pendant cinq ou six semaines le chèque qu'il devait leur remettre et qui couvrait une dette sur laquelle ceux-ci continuaient à payer intérêt. Il n'est pas une raison d'ordre public qui justifie ce procédé. Il a simplement pour objet de relever un peu le prestige du député et de lui donner, auprès de ses électeurs, figure de bienfaiteur public. Et c'est exactement pourquoi il faudrait en finir avec un pareil système. S'il est un domaine d'où la politique et les manœuvres électorales doivent être sévèrement exclues, c'est bien l'instruction publique.

Nous espérons aussi que la subvention gouvernementale sera accompagnée de dispositions telles qu'elles fassent clairement entendre aux municipalités scolaires que c'est à elles d'abord qu'incombe l'obligation de relever les traitements.

L'intervention du gouvernement doit avoir pour objet essentiel de stimuler leur zèle et de les aider à mieux comprendre et à mieux accomplir leur devoir.

En fait, c'est une grande campagne d'éducation qu'il faudrait que le gouvernement mène, d'accord avec toutes les autorités sociales. Les maîtres et les maîtresses ne recevront pleine justice que lorsque l'opinion publique sera absolument convaincue de sa dette envers eux.

Si le gouvernement doit aider, c'est aux municipalités scolaires, encore une fois, qu'il appartient surtout de traiter convenablement les instituteurs et de surveiller leur travail. Et cette surveillance sera d'autant plus active que la commission paiera plus directement le coût de l'enseignement.

Les pères de famille ont un intérêt considérable aussi à ce que les instituteurs sachent bien qu'ils relèvent d'abord de la commission, et non point des politiciens que la fortune peut amener au pouvoir.

Le jour où les instituteurs verront, dans le pouvoir politique, et spécialement dans son représentant au milieu d'eux: le député ou le candidat ministériel défait, le principal arbitre de leur sort, ils seront naturellement portés à se transformer en agents électoraux. Et c'est une expérience qui coûte très cher à d'autres pays.

Nous jouissons, en matière scolaire, d'une très large décentralisation. Notre loi reconnaît aux pères de famille une autorité directe et considérable sur la direction de l'école; elle remet entre leurs mains le choix de l'instituteur et la fixation de son traitement. C'est à eux donc qu'il appartient surtout d'élever ce traitement de telle façon qu'il attire des maîtres compétents, qu'il leur assure une vie décente.

L'expérience prouve, sans doute, qu'il n'existe aucune relation nécessaire entre le chiffre du traitement et la valeur de l'enseignement. On a vu des maîtres très mal payés donner une éducation excellente et produire un admirable dévouement.

Mais le bon sens comme la dignité nationale commandent qu'on mette fin à l'état de choses actuel et qu'instituteurs et institutrices reçoivent enfin un traitement convenable.

Omer HEROUX.

LES FUTURS CITOYENS CANADIENS

M. Magrath, autrefois député de Medicine Hat, et maintenant un des représentants canadiens à la commission des eaux internationales, a fait récemment à Ottawa une conférence sur le Canada et l'Empire.

Nous n'entreprendrions point de discuter toutes ses idées. Mais nous soulignerons une partie de cette conférence, qui a trait à l'immigration.

Y a-t-il que qu'un dans ce pays, dit M. Magrath, qui s'intéresse à faire de l'immigrant étranger qui nous vient un bon citoyen canadien? Je n'en connais pas. L'époque où nous manufacturons le plus de citoyens, c'est pendant les élections, quand les deux partis sont à la recherche de voteurs. Le plus grand criminel, s'il réussit à franchir nos frontières et se conduit paisiblement, pendant trois ans, peut devenir l'un de nous. C'est fort simple. Il fait une déclaration assermentée disant d'où il vient, qu'il a passé trois ans au Canada; et puis l'on affiche cette demande, en certaines provinces, pendant deux semaines, au palais de justice. Si personne n'y fait opposition, devant un magistrat, celui-ci donne à ce criminel des lettres de naturalisation, qui lui confèrent le titre de citoyen canadien, avec tous les droits et privilèges que cela comporte; il a le droit de prendre place à côté de nous et de nous appeler "ses frères canadiens". Usurions-nous, dans les affaires, de ce mode primitif de prendre un associé? Et pourquoi l'employons-nous quand nous en sommes à édifier une nation?

Il semble bien, de fait, qu'il faille réformer nos lois, à ce propos, sans quoi nous nous exposons à quelque déception, en un avenir assez rapproché. Des sociologues citent bien l'exemple des Etats-Unis, où l'on naturalise les gens sans plus de cérémonie que s'il s'agissait, non pas de faire des citoyens, mais d'ajouter un chiffre de plus, à un total quelconque. Mais, ainsi que le dit M. Magrath, les Etats-Unis sont un pays cosmopolite; et puis, la population y est si considérable que, toutes proportions gardées, ils reçoivent moins d'immigration, et partant, naturalisent moins de gens que nous ne le faisons ici. C'est pourquoi il y faut faire attention, car, c'est M. Magrath qui parle: "au train où nous allons, l'immigration que nous recevrons dans les vingt ans prochains sera égale, à la fin de cette période, à l'accroissement naturel de notre population actuelle." Et si nous naturalisons à tort et à travers tous ceux qui nous demandent d'être nos frères, il se pourrait que, dans vingt-cinq ans, nous nous apercevions que nous avons cédé notre droit d'aïeule à de parfaits étrangers, aussi nombreux que nous, presque, et qu'il n'aurait rien de commun avec les Canadiens d'origine anglo-saxonne ou française.

Mais, de quelle manière accomplir cette réforme de nos lois de naturalisation, pour qu'elles nous donnent plus de sûreté, et assurément davantage la survivance de l'idéal canadien? Il appartient aux sociologues de résoudre ce problème important. Il nous semble néanmoins que ce serait excellent, tout d'abord, de s'assurer des antécédents des étrangers qui demandent des lettres de naturalisation, avant de les leur accorder.

Comme le fait remarquer M. Magrath, le plus grand criminel, une fois introduit au pays, peut, s'il vit en paix avec les autorités, pendant trois ans, devenir ensuite légalement l'un de nos frères. Pourquoi donc, au préalable, ne pas exiger de tout candidat au titre de Canadien un casier judiciaire ou une déclaration des autorités de son pays d'origine, que cet homme n'y a jamais enfreint les lois? Et pourquoi non plus, afin d'éviter tout subterfuge, ne pas demander à chaque immigré son état civil véritable? Il serait, de la sorte, facile de savoir à qui l'on a affaire; tandis qu'avec le système actuel, un criminel, une fois son nom changé, et notre loi non plus que nos règlements d'immigration ne pré-

La colonisation gouniste

Les assertions du Soleil au sujet de la colonisation dans Neigette, région de Rimouski, confirment trop clairement la thèse opposée par l'administration du domaine de la Couronne pour que l'on essaye de les réfuter. Ils sont trop défavorables aussi à la politique gouniste pour que les organes intéressés à conserver les bonnes grâces du régime ne tentent pas au moins de dénaturer les conclusions qui en découlent logiquement. C'est à quoi s'applique la feuille aux \$45,000. Montrez que le colon a l'avantage sur le marchand de bois et l'on vous répond que la loi est mauvaise parce qu'elle est injuste, pour ce dernier, dit-elle. Toute autre est notre conclusion sur laquelle l'intelligence la plus ordinaire ne peut pourtant se méprendre si elle est de bonne foi. Nous avons toujours dit qu'une loi qui place deux intérêts divergents sur le même terrain ne saurait, dans la pratique, être juste, et nous ne sommes pas les seuls à penser de même. Les différents congrès de colonisation, les meilleurs autorisés en la matière, certains marchands de bois eux-mêmes qui l'ont déclaré au dernier congrès de conservation des ressources naturelles l'admettent comme nous.

L'expérience le démontre également depuis longtemps et nous avons cité le cas de Neigette, tel que rapporté par le Soleil, parce qu'il ajoute un témoignage nouveau à la preuve générale. Les colons de Neigette se plaignent qu'on les dépouille de leurs lots. Pour excuser ses maîtres le Soleil dit en substance: il le faut bien puisqu'un monsieur qui paye depuis quinze ans pour conserver le droit de couper le bois marchand sur une concession de dix milles carrés se trouve quasi complètement privé de sa propriété. Pourquoi cela? Parce que la loi force le marchand de bois et le colon à exploiter le même terrain. Si le marchand de bois veut conserver tout ce qui lui appartient, c'est le colon qui souffre, et si le colon réussit à pénétrer sur la concession du marchand de bois, c'est celui-ci qui proteste, qui réclame et qui menace. Et nous avons ce régime perpétuel de méfiance, de mauvais vouloir et d'hostilité dont la victime est presque toujours le colon.

Dans le cas de Neigette, le Soleil nous affirme que le propriétaire de la coupe du bois n'a presque rien retiré de sa mise de fonds à cause du colon. Comme nous le disions lundi, il nous paraît difficile de croire que, dans l'espace de quinze ans, M. Pineault n'ait pas réussi à tirer quelque profit de son droit de coupe; mais si l'assertion du Soleil est fautive, il faut admettre que M. Pineault a quelque raison d'être mécontent. La colonisation, elle, a-t-elle profité des pertes de M. Pineault? Très peu. Qu'est-ce que c'est que l'établissement de trois colons nouveaux par année dans une région de dix milles?

Voilà pourquoi nous disons que la colonisation gouniste est injuste, pour le marchand de bois et, pour le colon, et ruineuse pour la province.

Et les feuilles ministérielles le comprennent aussi bien que nous, puisque, malgré toute leur mauvaise foi elles ne réussissent pas à la justifier.

JEAN DUMONT.

voient cette possibilité, — peut entrer chez nous comme dans un refuge où personne ne le viendra traquer, obtenir plus tard des lettres de naturalisation, et faire partie de la grande famille canadienne, dont il peut, du jour au lendemain, devenir un membre dangereux. Ceci n'est que simple mesure de prudence. Et cependant nos gouvernements n'ont jamais fait de réformes qui aient trait aux antécédents des gens qui nous viennent chaque jour de l'Europe continentale. Sans doute, s'ils faisaient cela dont nous parlons ici, il en résulterait bien d'autres à accomplir avant que nous puissions parvenir à créer une vraie mentalité canadienne chez tous ceux qui se font naturaliser au Canada. Mais, quand nous aurons pris soin de nous assurer, — qu'on nous passe le terme, mais il rend bien notre idée, — de la matière première exempte de vices, il nous sera plus facile alors d'en faire des nôtres, et nous aurons moins de répugnance qu'aujourd'hui à laisser ces immigrants devenir membres de la grande famille canadienne.

GEORGES PELLETIER.

BILLET DU SOIR

IL S'EN VA!

— Oui, M. Laurier, je sors de la politique. Ma décision est irrévocable.

— Mon cher Lemieux, mais attendez donc avant de faire ce geste! dit doucement M. Laurier, assis dans son grand fauteuil, en face de la cheminée où flambait un feu de houille dont les reflets illuminaient la large face auguste de l'ancien ministre des postes.

— Je n'attends plus, M. Laurier, je ne veux plus attendre.

— Mais pourquoi cela? Est-ce que, d'être "dans les serènes régions de l'opposition", comme vous le disiez au commencement du débat sur le discours du trône, cela ne vous irait pas, maintenant? Si j'ai bonne souvenance, — et une pointe d'ironie perçait, sous le masque rasé de l'ancien premier ministre, — "vous déploriez naguère de n'avoir pu faire votre apprentissage à l'école de l'opposition; pourquoi donc vous retirez, maintenant que l'apprentissage commence?"

— Mais, M. Laurier, que voulez-vous faire aujourd'hui, dans la politique? Il n'y a plus de missions diplomatiques à exécuter, — du moins je ne serai plus le plénipotentiaire ministériel, — je ne pourrai plus, comme jadis, sur les marches de la Madeleine, passer pour un amiral suisse, l'Etat ne me transportera plus d'un bout à l'autre du pays dans un wagon particulier, bref, c'est la déchéance qui m'attend, M. Laurier. Et c'est si vrai que, maintenant, personne ne me salue plus. Et j'ai même dû rester debout, l'autre jour, dans un tramway de Montréal, quand un ancien journaliste ministériel, assis en face de moi, faisait mine de ne pas me voir afin de ne pas me céder sa place. La vie politique m'est désormais intolérable et j'éprouve aujourd'hui, partout, M. Laurier, l'ingratitude de la politique!"

M. Laurier d'un ton lassé, dit: — Mon cher Lemieux, il ne faut pas vous plaindre ni vous décourager; la politique ne vous fut pas aussi ingrate que vous le dites, me semble-t-il; vous avez fait de beaux voyages, vous ne vous êtes pas, que je sache, fort appauvri au service de l'Etat, nous avons pourvu, je pense, assez bien à toute votre famille, et il ne se trouve guère d'hommes, dans mon parti à qui j'ai manifesté plus d'égards que je ne l'ai fait à votre endroit. Laissez passer la crise, vous connaîtrez encore des jours dorés et puis, M. Borden ne sera pas toujours victorieux. Prenez un peu patience.

— Enfin, dit M. Lemieux, hochant solennellement de la tête, les compensations dont vous me parlez, elles furent bien maigres! Après quinze ans de sacrifices désintéressés pour le parti, je ne suis pas encore chevalier "à la réception des médailles, à la table du gouvernement. Aujourd'hui, même ces médailles se débloquent sous mes doigts. Je comprends que..."

— Et ici, la voix de M. Lemieux se fit un peu amère, — je comprends que, si j'avais soixante-dix ans, des titres de rente assurés, une belle maison, une automobile à la carrosserie superbe, et dix mille piastres de traitement, je pourrais rester dans la politique. Mais je n'ai rien de tout cela, à peine possédée deux cent mille piastres en piastres amassées à la sueur de tout mon corps, et je suis jeune. Les vieux politiciens peuvent attendre tranquillement la mort, s'ils sont bien pourvus. Moi, j'ai une famille!" — M. Lemieux leva ce mot avec emphase, — "et il faut que j'y pourvoie. C'est définitif, je sors de la politique."

— Alors quand démissionnez-vous? interrogea M. Laurier, un peu pâle, et la voix brève.

— Démissionner! Je reste député de Rouville jusqu'aux prochaines élections, M. Laurier. Vous comprenez, deux mille cinq cents piastres d'indemnité annuelle...

— Je comprends: que ferez-vous?

— J'avais pensé aux immeubles: ensuite j'ai eu l'intention de me mettre à placer en conserves alimentaires. Finalement, j'ai décidé d'étudier l'horlogerie...

— Oui, je sais, l'histoire de l'horloger qui vint à Berne une montre suisse, depuis toujours en grève...

— Je serai à la fois orfèvre, — comme M. Josse, — professeur de maintien et d'élocution...

— Donnez aussi des leçons de japonais, Lemieux, le Japon est un pays d'avenir; et bonne chance! Rodolphe sortit du cabinet de son ancien chef, tête basse; et derrière la porte, M. Laurier, debout près de la cheminée, pensait, l'air dégoûté: "Dire que ce fut là mon disciple favori!"

Patrice GRANDVILLE.

CONFERENCE

La Mentalité Hindoue

M. Teja Singh parlait hier soir, à McGill, de l'évolution de la mentalité hindoue.

Le sujet, obscur, abstrait en soi, y aurait peut-être gagné en clarté s'il avait été traité d'une façon plus concrète; il semble qu'on eût mieux saisi l'évolution si la mentalité hindoue nous avait été présentée à différentes époques et dans ses manifestations extérieures, dans ses rapports avec la forme des gouvernements, les moeurs, usages et coutumes.

Mais le conférencier s'en est tenu à la philosophie hindoue et à l'évolution purement idéologique. Il n'a fait voir la mentalité que dans les livres qui en ont été l'expression: les recueils des Vedas; les deux épopées du Mahabharata et du Ramayana, puis les Pouranas.

M. Teja Singh a beaucoup insisté sur l'importance que prennent, dans l'éducation de l'enfance, les travaux manuels, et l'habitude de la possession de soi-même (self-control). L'éducation est très soignée sous tous rapports et l'on s'efforce de développer de bonne heure toutes les facultés de l'enfant, et de l'habituer à accomplir ce qu'on exige de lui simplement parce que tel est son devoir. C'est grâce à ce système, assure le conférencier, que le peuple hindou est grand et nullement inférieur, en médecine et en astronomie, par exemple, à n'importe quel pays européen.

La conférence n'avait attiré que le public spécial qui s'intéresse à ces sortes de sujets — une cinquantaine de personnes en tout — et quelques-uns ont posé des questions auxquelles M. Teja Singh a répondu.

L. L.

Sur le Pont d'Avignon....

Un journal ex-ministériel se lamentait hier, parce que, depuis que M. Laurier n'est plus premier ministre, nous n'avons plus à Rome d'influence qui puisse nous faire avoir un cardinal canadien-français.

M. Laurier a été premier ministre quinze ans. Combien de cardinaux a-t-il fait nommer, dans le Canada?

Tandis que le "Canada" se plaint que M. Laurier disparu, nos influences ont disparu dans les consistoires, le "Star" de Toronto, un autre journal libéral, affirme, hier, que l'intervention toute récente de M. Laurier a empêché le pape de nommer un cardinal canadien-français au dernier consistoire.

Voyons, messieurs du "Canada", qu'est-ce que vous dites de celle-là?

M. Lemieux continue toujours de passer pour un paon, puisqu'on affirme, dans la presse lauriste, que M. Pelletier, le ministre des Postes, serait un géral paré des plumes du paon.

M. Lemieux, faites la roue! Les oppositionnistes libéraux, quoi qu'on en pense, le "Canada", ne sont pas si combattifs qu'ils le disent. Mais ils sont plus loquaces qu'ils ne l'admettent. Il est beau d'être ardent à la lutte; il est pitoyable de ne savoir qu'enfler des phrases ronflantes et vides.

Où est donc allé l'ex-ministériel qui prétendait que l'on ne vendait pas de places, au temps de M. Laurier, premier-ministre? On n'en entend plus parler.

Il y aurait crise, chez les nationalistes. L'étonnant, c'est que pas un nationaliste ne le sait, et que tous les lecteurs du "Canada" et du "Soleil" le savent!

Les bijoux de la Couronne portugaise

L'ETAT S'ATTRIBUE CEUX TROUVES DANS LES PALAIS.

Lisbonne, 14. — Le gouvernement portugais vient de décider que les bijoux trouvés dans les palais royaux à Lisbonne, Coimbra, Villa et autres places, après la fuite du roi Manuel et de ses proches, le 5 octobre 1910, n'appartiennent pas au monarque détrôné, comme on le supposait d'abord, mais qu'ils sont la propriété de la république. Le cabinet a ordonné la vente de l'immense collection de couronnes, d'un valeur pratiquement inestimable, de bracelets, d'anneaux, de sabres, de ceintures, de diamants, tous incrustés de pierres précieuses. Ce sont, pour la plupart, des reliques des conquêtes portugaises dans le passé ou des tributs de chefs de pays conquis par les rois portugais.

Les Allemands à la guerre

PROJET DE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE.

Dusseldorf, 13. — La Ligue des femmes patriotes vient de demander un comité pour l'obtention d'une loi imposant le service militaire aux femmes allemandes, en temps de paix et de guerre, comme dernières et assistantes dans le service d'expéditions, l'entretien et le département d'uniformes de la marine.

LETTRE DE FRANCE

LES QUERELLES POLITIQUES. — LA SITUATION MAROCAINE. — L'OPINION A LA CHAMBRE. — LA QUESTION MAÇONNIQUE. — DOUBLES ATTITUDES.

Paris, le 1er décembre 1911. — Notre politique intérieure ne présente pas, cette semaine, de fait très saillant. Si les esprits demeurent assez inquiets dans les milieux parlementaires, si les intrigues continuent de se nouer, si, en face de la combinaison Clémenceau-Briand, une autre combinaison ministérielle est en préparation, qui aurait à sa tête M. Delessand, l'actuel ministre de la marine, tout est subordonné au vote de l'accord franco-allemand, car personne ne se soucie d'affranchir le cabinet Caillaux de la responsabilité encourue par lui.

M. Caillaux, qui connaît cette disposition de la Chambre et du Sénat, en profite pour prolonger son existence ministérielle: il fait voter, avec une rapidité anormale, le budget de 1912, et il ajourne, quant à présent, jusqu'à la date relativement lointaine du 11 décembre, la discussion publique des conventions relatives au Maroc et au Congo.

A la vérité, il y a un autre motif qui milite en faveur de cet ajournement: le ministère cherche la majorité qui consentira à ratifier ces conventions.

Entendons-nous bien: le plus grand nombre des députés n'admet pas qu'il soit possible, sans provoquer peut-être une tension internationale excessive, de rejeter des accords signés par les représentants qualifiés de notre pays. Mais ces accords sont jugés avec une telle sévérité que personne ne se soucie de les approuver par un vote public.

Ce qui s'est passé à la Commission des affaires extérieures est, sur ce point, extrêmement significatif. Lorsque le rapporteur a présenté son travail concluant à la ratification pure et simple du traité, sept membres seulement — sur quarante-quatre — l'acceptèrent tout d'abord. Il fallut l'insistance très pressante du président de la Commission, M. Paul Deschanel, ancien président de la Chambre et membre de l'Académie Française, pour obtenir, grâce à son autorité personnelle, que quinze voix se prononcèrent affirmativement, les autres membres de la commission se réfugiant dans l'abstention.

On peut prévoir qu'en séance publique à la Chambre il se produira — si nul incident ne survient — quelque chose d'analogue. Les membres du gouvernement insisteront, ils insistent auprès de tous les membres de la Chambre, pour obtenir la promesse de votes favorables. Mais on affirme que les résultats obtenus jusqu'à présent sont des plus médiocres et que le nombre des députés ainsi convertis est encore inférieur de beaucoup à la moitié de la Chambre: non-seulement toutes les oppositions, de droite et d'extrême-gauche, continuent de se montrer hostiles à l'extrême, mais encore, parmi les radicaux, un très grand flottement se manifeste.

Pour beaucoup de membres du Parlement, le traité franco-allemand n'aurait chance d'être voté que par 250 voix tout au plus contre une centaine de votes hostiles et deux cents abstentions. Une telle attitude, après des explications qui pourraient révéler des ressentiments profonds et une exaspération persistante, serait évidemment grave.

Aussi les combinaisons les plus bizarres sont-elles mises en avant pour pallier, dans la mesure du possible, les difficultés actuelles. Celle qui rencontre en ce moment une certaine faveur dans les groupes parlementaires les plus divers consisterait dans la ratification anticipée du traité. Je n'explique pas. Au lieu de discuter les accords franco-allemand et franco-espagnol, au lieu de mettre en cause, à ce propos, toute la politique extérieure suivie depuis huit années par les divers gouvernements, la Chambre, estimant qu'elle ne peut pas dénier la signature des ministres, voterait sans débat — comme on s'acquiesce d'une procédure obligatoire et de pure forme — la ratification des traités. Mais, aussitôt après — l'étranger étant ainsi désintéressé — s'ouvrirait sur la politique suivie par le gouvernement une discussion très ample, de laquelle M. Caillaux et ses collaborateurs sortiraient certainement condamnés.

Cette manière de faire, fort originale et ingénieuse, présente cependant d'assez graves inconvénients pour n'être pas admise très aisément: elle laisse trop voir que la question ministérielle est, pour beaucoup de parlementaires, le fait important, le fait essentiel — plus que tous les traités qui peuvent être signés avec l'étranger. Et

puis qu'est-ce que la dignité de la France gagnerait à une manifestation qui consisterait à dire: "Nous jugeons ce traité exécrable au point de ne pas oser l'approuver, mais nous le voterons tout de même parce que nous ne pourrions faire autrement." Et pourqu'on ne pourrait-on faire autrement? L'Allemagne sait bien que nul traité discuté avec nos ambassadeurs et avec nos ministres n'est valable sans la ratification expresse du Parlement français. Si elle se fâchait, elle aurait tort; mais, au surplus, n'avons-nous pas de quoi lui répondre?

L'opinion publique française a suivi avec beaucoup d'attention les débats qui ont eu lieu au Parlement anglais sur les rapports diplomatiques existant entre la France et l'Angleterre, l'Allemagne et l'Angleterre. Les déclarations de sir Edward Grey ont été très généralement bien accueillies et tenues pour satisfaisantes en France; celles de Lord Lansdowne ont été plus agréables encore. Sans doute des mois définitifs et crus, comme ceux d'alliance ou de convention militaire n'ont pas été prononcés; mais nous admettons généralement qu'ils ne pouvaient l'être, sous peine de provoquer en Allemagne une émotion qui eût pu être fatale à la paix du monde. Il nous suffit que sir Edward Grey ait prononcé des paroles comminatoires à l'égard de l'Allemagne pour le cas où cette puissance voudrait encore augmenter sa flotte.

Dans l'ordre intérieur, je vous signalerai, si vous le permettez, deux discussions et une lettre, qui jetent un jour intéressant sur l'état des esprits en France. C'était au cours de la discussion générale du budget de l'Intérieur. Mon collègue et ami Delechancel, député républicain progressiste de Chambéry, signalait la présence à titre officiel du préfet de la Savoie au banquet de la Loge maçonnique du chef-lieu de son département. Or voici quel que phrases caractéristiques qui ont été prononcées à cette occasion. De M. Félix Chautemps, député radical de la Savoie et rapporteur du budget de l'Intérieur: "Nous réclamons comme un éloge cette épithète (de franc-maçons), car elle s'adresse à ceux qui constituent la partie la plus active de l'opinion républicaine." De M. Revel, président des comités radicaux de Chambéry: "J'honore le rôle de la Maçonnerie. Les premiers comités républicains furent tout naturellement les Loges maçonniques." Et durant ce débat, les Francs-Maçons de la Chambre — ils sont nombreux — avaient une attitude plutôt gênée. Et M. Caillaux, président du Conseil, refusa catégoriquement de dire s'il approuvait ou désapprouvait le préfet d'avoir assisté au banquet de la Loge maçonnique.

Quelques minutes plus tard, mon excellent collègue Lefebvre du Prey, député républicain de St-Omer, relevait vertement cette phrase monstrueuse de M. Chautemps, rapporteur du budget de l'Intérieur, écrivain: "C'est l'époque où, sous l'influence de Pie IX, l'Eglise fait de la religion un fétichisme grossier en instituant le culte du Sacré-Coeur, et en canonisant Marie Alacoque, où elle proclame le dogme de l'Immaculée Conception et l'infaillibilité du Pape." Personne, sur les bancs de la gauche, n'osa prendre la défense du malheureux sectaire qui insulte ainsi à tous les croyants.

Mais M. Lefebvre du Prey a ajouté aussitôt un renseignement qui ne manque pas d'intérêt. Donnant lecture de la profession de foi que M. Chautemps adressa à ses électeurs, il y souligne non-seulement une promesse de tolérance, mais un souci apparent des questions religieuses — telle cette phrase: "La vraie religion ne peut qu'être gagnée en indépendance et en dignité."

Et voilà un contraste — entre la langage tenu aux électeurs et celui qui est tenu à la Chambre, — voilà une opposition qui explique bien des choses et fait comprendre comment des électeurs catholiques peuvent être représentés par d'affreux sectaires.

A tous ces menteurs et profiteurs de la République, le préfet de police M. Lépine vient de donner une vigoureuse leçon. Je ne vous transcris pas ici sa lettre que vous ont apportée les journaux de France, mais je ne saurais trop vous marquer la gravité du geste de ce très haut fonctionnaire, stigmatisant la politique des gauches et réclamant l'union de tous les bons citoyens.

Joseph DENAIS, Député de Paris.

# L'Association Canadienne d'Hygiène Publique

## Brillante ouverture du Congrès de l'Association, en présence de Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught.

### LES HONORABLES MM. BORDEN ET BURRELL

#### Les gouvernements s'intéresseront de plus en plus à la question sanitaire

L'ouverture du congrès de l'Association Canadienne d'Hygiène Publique au Collège Royal Victoria, hier soir, a été fort brillante, grâce à la présence de Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de Connaught, de la princesse Patrie, de l'hon. M. R. L. Borden, premier ministre du Canada, de l'hon. M. Burrell, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, de M. Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, de M. Grandeur, Mgr Bruchési, de l'évêque Farthing, de son Honneur le maître Guerin, etc.

Les invités furent reçus par le Dr Starkey, président de l'Association, et par sir James Grant, d'Ottawa, aux accords de l'hymne national.

Les invités prirent place sur l'estrade aux côtés du Dr Starkey, qui ouvrit la séance en lisant une adresse à Leurs Altesses, qu'il termina par un discours et assista à cette première séance du congrès.

Le Dr Starkey rendit hommage à lord Strathcona, qui a fait beaucoup pour encourager l'œuvre de l'Association. Il lut une lettre dans laquelle le haut commissaire soulignait l'importance de l'envoi d'un chèque de \$2,500 pour sa part de contribution.

La fin principale de l'Association, ajouta le Dr Starkey en terminant, est de répandre parmi toutes les classes de la population l'enseignement sanitaire. Il espère que tous les professionnels et tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre voudront bien s'enrôler. A la suite de cette ouverture solennelle, il croit pouvoir compter que l'Association atteindra son but, pour le plus grand bien de tous.

#### REPONSE DU DUC DE CONNAUGHT

Dans sa réponse, Son Altesse Royale exprima sa profonde satisfaction d'être présent à cette assemblée convoquée pour inaugurer la première séance de l'Association canadienne d'hygiène publique. De toutes les questions à résoudre au Canada, aujourd'hui, aucune n'est plus importante que celle de la santé du peuple. C'est un sujet qui intéresse tout le monde et nous nous devons à nous-mêmes comme nous devons à la génération qui grandit de voir à l'amélioration des conditions actuelles au point qu'il est en notre pouvoir de le faire. Cette question n'est pas du domaine politique et il est grand temps que l'on prenne des mesures pour enrayer les épidémies de typhoïde, de peste et par-dessus tout la mortalité infantile.

C'est dans un congrès de ce genre que les mesures les plus propres à combattre ces fléaux peuvent être étudiées et que l'on peut prendre les moyens de les mettre en pratique.

Le Gouverneur Général a ensuite rendu un tribut d'hommages aux médecins qui sacrifient leur expérience, leur avenir et quelquefois leur vie pour mener ce projet à bonne fin.

L'existence de nos enfants est, en effet, une chose à laquelle on ne peut apporter trop de soins et il nous faut étudier les moyens par lesquels on pourra diminuer la mortalité infantile. Il ne s'agit pas de tenir aux vieilles méthodes, en honneur chez nos ancêtres, mais il nous faut travailler pour obtenir de meilleurs résultats.

Son Altesse se déclara heureuse de voir que Montréal avait inauguré un mouvement en vue de fournir des terrains de jeux aux enfants et il espérait que cette mesure servirait tout au moins à diminuer la mortalité infantile.

En terminant, le duc de Connaught, souhaita aux membres du Congrès tout le succès possible.

Le Gouverneur Général, M. R. L. Borden, et le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, M. Burrell, furent des applaudissements prolongés.

#### L'HON. M. R. L. BORDEN

Le premier ministre du Canada fut chaleureusement accueilli quand il se leva pour parler. Il se déclara d'abord tout à fait sympathique à l'œuvre de l'Association, qui est entièrement dans l'intérêt du peuple, et il fit l'éloge de Son Altesse Royale dont la carrière, dit-il, a toujours été marquée au coin d'un sentiment élevé du devoir public.

« Je ne pense pas que dans le passé, ajouta M. Borden, la question de la santé publique ait été l'objet de toute l'attention qu'elle aurait dû recevoir, et je crois qu'à l'avenir l'hon. M. Burrell pourra lui accorder plus de soins qu'il n'en a eus dans le passé. »

« Ceux qui sont responsables de l'administration des affaires du Canada, dit le premier ministre, entendent considérer la question la plus sérieusement possible, dans les limites de la juridiction du Dominion. Quand on songe à la quantité d'eau pure dont le pays est gratifié et que cette eau est polluée avant que le peuple puisse en faire usage, il semble qu'il est temps que le gouvernement fédéral, et les gouvernements provinciaux songent à intervenir pour mettre un terme à cet état de choses dans le plus court délai possible. UN NOUVEAU SERVICE FEDERAL.

L'hon. M. Martin Burrell, ministre de l'Agriculture, dont dépendent les questions d'hygiène publique, fut l'orateur suivant. Il parla de l'influence de l'air pur sur la santé publique et déclara que dans un pays où vaste on s'est déjà rendu à l'hygiène, l'encombrement des villes et des lieux malsains. Malgré le grand courant d'immigration qui se dirige vers le Canada, un petit nombre de ceux qui nous arrivent se dirigent vers les plaines de l'Ouest, et ce sont les plus sains. Ceux qui sont les plus difficiles à assimiler, qui ont le moindre contact des lois de l'hygiène, s'en vont grossir la popula-

#### LA BOHÈME

Quelle joie essent éprouvée Mimi et Musette si elles avaient pu se procurer les élégantes chaussures du 281 rue Sainte-Catherine-Est.

#### La Russie et la Perse

Berne, 11. — Le bureau international de la paix a envoyé à toutes les puissances signataires de la convention d'arbitrage de la Haye une circulaire par laquelle il les invite à un mouvement collectif pour mettre fin à l'intervention armée de la Russie en Perse. Les difficultés, dit la circulaire, sont essentiellement matière à arbitrage.

#### Une fortune en timbres

Melbourne, 14. — Une dame qui demeure à Sydney depuis plusieurs années avait, en son héritage, une collection de timbres faite par son père pendant cinquante années. Elle ignorait jusqu'à un nom de la philatélie, mais elle visita une exposition de timbres et l'idée lui vint que cette collection pourrait bien avoir quelque valeur. Elle fit demander des experts qui ont estimé le paquet à \$100,000.

#### Le "Home Rule"

Londres, 11. — En réponse à M. Wolford Astor, député unioniste de Plymouth, M. Birrell, secrétaire principal pour l'Irlande, a déclaré que le bill du "Home Rule" est prêt, mais qu'il ne sera pas publié avant les vacances de Noël du parlement.

### VINS ET LIQUEURS DE CHOIX

Exigez les marques suivantes de votre fournisseur

LIQUEURS FINES, P. Garnier, Enghein les Bains.

CLARETS ET SAUTERNES, A. Delor & Cie, Bordeaux.

VIN DE BOURGOGNE—Maison Père et Fils, Beaune.

VIN SHERRY—Favotte, Viz Hermandos, Jerez.

VIN DE PORT—Real Companhia Vinicola, Oporto.

CHAMPAGNE—Cardinal, Epernay.

LAPORTE, MARTIN & CIE, LIMITEE, Agents. - MONTREAL.

## Une Boisson Appétissante

Il n'y a pas de meilleure boisson qu'un verre de saine et délicieuse

# BIERE DOW

C'est un tonique qui donne de l'appétit, un excellent stimulant et un aliment nutritif.

Dans les principaux cafés et clubs, dans les grands express et les paquebots luxueux, les Bières et Porters Dow ont la préférence des voyageurs.

The National Breweries Limited, Montreal.



## LES MERCREDIS DE LAVAL

### Nouveau projet de marine dans le Sud-Africain

Conférence de M. J. B. Lagacé sur la Renaissance Italienne. Raphael

M. J. B. Lagacé a continué, hier soir, à l'Université Laval, la série de conférences sur l'esthétique et l'histoire de l'art.

Il a entretenu son auditoire du peintre Raphael. Voici un résumé de sa conférence:

Lorsque nous sortons de l'autre rive de la fontaine ardente de la Sixième et que nous pénétrons dans les loges du Vatican, il semble que les murs d'une prison tombent devant nos pas et que, comme Dante arraché par Virgile, aux horreurs des cercles infernaux, s'offre à votre vue le riant spectacle des vallées ombreuses de l'Elysée ou dans un cadre radieux nous apparaît la Béatrix rêvée de notre jeunesse. Raphael est le grand magicien qui, des réalités idéales tire des œuvres d'art, qui, en un coup de plume, nous ramène au premier rang et le doux peintre des Madones, va composer l'une des plus vastes harmonies qui soient, tant pour l'idée que pour le style. Il y a là un miracle qu'on ne saurait expliquer. Durant les onze années que vécut encore Raphael, il marcha de succès en succès, acclamé de la faveur des grands, fêté, choyé, et alors que l'histoire des artistes de cette époque ne nous raconte que morts violentes et tragiques aventures, lui, comme un jeune dieu, traverse ce farouche milieu, le sourire aux lèvres, l'étoile au front, entouré du prestige que donne la fortune, la renommée, le génie. Les regards se cherchent et les cœurs brûlent pour lui. Quand on étudie cette vie qui ne fut en quelque sorte qu'une apothéose, on se prend à répéter le mot de Blaise de Bury "Raphael est une légende; il naît, il éblouit le monde et s'éteint dans sa gloire, comme le soleil." Ce fut le vendredi saint de l'année 1520, qu'expira Raphael, emporté par l'une de ces fièvres pernicieuses si fréquentes à Rome. Le regret des honneurs divins d'un monarque et le Penthéon dignes son tombeau. Il avait 38 ans.

Telle est brièvement racontée la vie de celui qui incarnera l'idée de cette souveraine renaissance qui finissait avec lui. Elle fut toute harmonie, toute poésie, tout amour.

L'influence que ce sublime génie exerça sur les hommes durs et cruels de son temps, il continue de l'exercer sur les hommes débauchés et blasés du nôtre; car il est la jeunesse, la beauté; il recueille et conserve à l'âme, selon le mot de Gratzky, la "sève des sentiments, des lumières, des élan"; il nous soustrait aux mesquines pensées et nous prêche des ailes pour nous envoyer vers ce qui est beau, bon et sain, vers Dieu, père de l'harmonie, comme l'appelle Saint-Augustin, traduisant Platon.

Les conférences de M. J. B. Lagacé ont de plus en plus suivies. Il y avait salle comble, hier soir, d'un public de choix et appréciateur.

### UNE FLOTTE DE CROISEURS QUI SERAIENT EMPLOYÉS AU TRANSPORT DE LA MALLE EN TEMPS DE PAIX.

Londres, 4. — Le gouvernement de l'Union Sud-Africaine fait une proposition assez intéressante. Sir David Graff, chancelier de l'échiquier, suggère que le gouvernement de l'Union construise lui-même sa flotte de croiseurs cuirassés et les emploie ensuite au transport de la malle à la place des paquebots de l'Union Castle Line, qui reçoit actuellement une subvention de £50,000 pour le service. Le gouvernement de l'Union paie actuellement une contribution annuelle de £150,000 à la marine britannique. Ces deux montants seraient employés à l'entretien d'une nouvelle flotte de croiseurs qui seraient prêtés au gouvernement anglais si ce dernier en avait besoin en temps de guerre.

On prévoit que 5 millions de livres sterling seraient dépensés pour la construction de la flotte et l'on ne croit pas avoir de difficultés à prélever ces fonds au moyen d'un emprunt.

Ce projet sud-africain porte à se demander si le nouveau plan naval du Canada pourrait, de la même manière, se combiner avec le projet de ligne rapide pour la malle All Red, auquel lord Strathcona et lord Grey ont fait allusion récemment.

### Nouveaux wagons pour le Grand-Tronc

La compagnie du Grand-Tronc a donné une commande pour cinquante wagons de première classe et vingt-cinq wagons à bagages.

Les wagons de première sont des modèles du genre, 75'6" de longueur, montés sur des trucks de 6 roues.

Le fini à l'intérieur est en acajou, avec plafonds peints en vert. Ces wagons sont pourvus de toutes les améliorations modernes et ce sont des modèles de perfection. Les sièges sont recouverts de peluche verte, et ceux du compartiment des fumeurs sont recouverts de cuir vert. Les wagons peuvent contenir 69 personnes. Ils sont chauffés à la vapeur, éclairés au gaz, Pintsch, sont munis de puissants freins "Westinghouse" à air comprimé et pourvus de tous les appareils de sûreté.

Les wagons à bagages ont 63'10" de longueur, et à l'intérieur 60". Ils ont quatre portes de 5' x 6'2 1/2" ouvrant sur les côtés.

Ces wagons sont montés sur des trucks de quatre roues, ils sont éclairés au gaz Pintsch et chauffés à la vapeur. Ils ont tous les puissants freins Westinghouse à air comprimé. Tous ces wagons seront mis en circulation sur les divers embranchements de la ligne dès que la commande aura été livrée.

## L'INDUSTRIE CANADIENNE

### Les Etats-Unis nous vendent pour \$100,000,000 de marchandises que nous pourrions manufacturer chez nous

LA CONSTRUCTION DE NOS VOITURES DE CHEMINS DE FER

M. N. Curry, président de la Canadian Car and Foundry Co., dans un interview à un représentant d'un journal a parlé de l'industrie dont il est l'un des principaux représentants de cette ville et voici ce qu'il constata depuis quelques années.

Parlant de l'industrie en général, M. Curry est d'avis qu'elle nous vend des Etats-Unis au moins \$100,000,000 de marchandises qui pourraient être manufacturées chez nous. Les américains ne font jamais rien faire au Canada même si leurs propres usines sont surchargées d'ouvrage.

Ainsi il est remarquable que la Pennsylvania a donné une commande de 60,000 charbon. Pas un seul ne sera construit en Canada.

Parlant de sa propre industrie, M. Curry croit que les compagnies canadiennes de chemins de fer n'ont aucune envie de construire elles-mêmes leurs charbon. Pendant de longues années la compagnie du Pennsylvania a fait l'expérience de sa propre construction puis a finalement donné de nombreux contrats à l'étranger.

Cette année la Compagnie a eu des contrats pour \$12,500,000. Les contrats pour l'an prochain s'élevaient à \$10,000,000, et M. Curry croit qu'il y en aura encore des commandes au cours de l'année pour 5 ou 6 millions.

Le président dit que la demande pour les chars d'acier se fait de plus en plus nombreuse.

### A l'ordre du jour

Pour Cadeaux des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, vous ne sauriez trouver un meilleur choix que les cristaux de prières, médailles, chapeteaux, livrets, améthistes, grenat, émeraude, Pierrelite montée or et argent. Articles religieux et de fantaisie, jeux et jouets pour les enfants, que la maison Gratiot fait toujours spécialité d'importer des nouveautés en grande variété. Venez faire votre choix de bonne heure, certain que vous aurez satisfaction à la Librairie T. G. Gratton, 500 rue Sainte-Catherine-Est, voisine de la Banque d'Epargne.

## PETITES ANNONCES

### SITUATIONS VACANTES

#### INSTITUTEUR

On demande un instituteur diplômé, capable d'enseigner les deux langues facilement. Salaire, \$19.00 par mois pour le reste de l'année scolaire. S'adresser à E. Mercier, secrétaire-trésorier, Gracefield, Qué., 290-6

#### GARÇON DEMANDE

On a besoin d'un garçon de bureau. S'adresser à L. Bélanger, notaire, No. 30 rue St-Jacques.

### À LOUER

#### CHAMBRES A LOUER

Chambre simple et double dans famille privée. S'adresser à 151 Sanguinet.

### A LOUER

Un magnifique magasin pouvant servir pour un magasin de chaussures ou hardes faites dans une localité où les citoyens réclament un magasin de ce genre. 1451 Saint-Denis, près de l'église. S'adresser O. Constantineau, 62 Saint-Jacques.

### A VENDRE

#### A VENDRE

Carrioles de charretiers de première classe, chariots à pain, d'hiver, sleighs de laitiers et toutes sortes d'attres légères, chez Ulrie Roy & Cie, 1141 Paquet.

#### MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, papiers, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

#### LAMPE A ARC

Une magnifique lampe à arc de première classe. A coûté \$55.00, vendra pour \$25.00. S'adresser au "Devoir", 714 rue St-Jacques.

#### REGISTRE A VENDRE

Cash register à six tiroirs, à bon marché. S'adresser à J. O. Montplaisir, Drummondville, Qué.

### TABACS CANADIENS

en feuilles, J. A. Forest, 189 Amherst, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez liste de prix ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la malle. Tél. Bell Est, 1487.

### TERRE A VENDRE

A Kiamika, comté Labelle, à 6 milles du chemin de fer, 264 acres, 60 acres en culture, le reste en bois de service. Moulin à scie et à farine, puits d'eau de 500 P. à eau basse, le bois venant par eau pour être scié. Gros arrosage pour moulin à farine, 2 granges, sucreries, porcherie, poulailler, aqueduc sur ferme. Conditions faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à J. N. Cabana, 10 rue St-Jean, Montréal, résidence 380 Durocher ou à V. Dufort, Kiamika, comté Labelle, Qué.

### TERRAIN A VENDRE

Un terrain situé sur la première Avenue. Vendra bon marché à un prompt acheteur. S'adresser après 7 heures p. m. au No 1200 Cadieux.

### DIVERS

#### ARGENT A PRETE!

Nous réglerons toutes vos dettes, vous transférerons seulement avec nous, paiements faciles sans intérêts, entre-prenez personnellement. Demandez Moreau, Banque Nationale, 99 St-Jacques.

#### CHEVAUX TONDUS

Chevaux tondus. Faites clipper vos chevaux à l'électricité, chez Lamotte, 626 rue St-Paul, en arrière. Ayant deux machines, les clients n'attendent jamais, 20 ans d'expérience. Tél. Main 2191.

#### CALENDRIERS

Calendriers de fantaisie pour annonces, modèles nouveaux appropriés pour tous commerces. Nous imprimons et livrons à quelques heures d'avis. Royal Lithographing Co., 56 Notre-Dame Est. Tél. Main 599.

### Matériaux de Construction

Amlante, Chaux, Sable Mortier, Rochwall, Plâtre de Paris, Ciment, Briques, Pout. Houge à mortier, Tuyaux de 6", etc. Canada Lime & Builders' Supply Co., 125 avenue Laurier Est. Phone: St-Louis, 1987 le soir, 926.

#### POUR VOUS PROCURER

la meilleure fournaise à air chaud qui soit sur le marché, adressez-vous à Clare Bros., Preston, Ont., ou à son installateur, Ludger Boucher, Saint-Hyacinthe.

#### PÂTISSERIE PARISIENNES

PÂTISSERIE parisienne Fernand. Goûtez nos spécialités. Croissants frais, gâteaux mocha, gâteaux de noce, plum-puddings, et tous les chocolats, Meurisse, articles de fantaisie pour les fêtes. Demandez nos prix pour euhres et banquettes. 640 Ste-Catherine Ouest. Tél. 11 2925. Livraison à domicile.

#### POÈLE EN ACIER

Assortiment complet de poêles en acier, fournaises — Moffatt, Gros alu qui poêle à gaz, Ustensiles de cuisine, peintures, huiles, vernis, vitres, etc. Poêles échangés et réparés avec soin. M. H. Boucher, 1490 Boulevard Saint-Laurent, Tél. St-Louis 1814.

#### REPARATIONS

Réparations de meubles de tout genre, rembourés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00; plumes rembourées, Charles Turco, 455 Visitation. Tél. Bell, Est 2075.

#### SERRURIERS

Clefs, serrures, spécialité: dévissage de clefs Yale, Corl., Sergeant et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 rue Sanguinet.

Après lecture des rapports et réceptions de quelques délégués les représentants des sociétés "Irish National Foresters" et "United Irish League" viennent déclarer qu'elles ne pouvaient pas accepter les conditions imposées par la commission pour les classes du soir à l'école Belmont. Elles déclarent les conditions suivantes:

1. Que les classes du soir dans l'école Belmont puissent donner un enseignement supérieur;

### ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 200 Ave. Saint-Paul, Tél. Bell Main, 929. Téléphone: Tél. Est 2782.

### RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Systèmes comptables. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3609. Suite 45, 46, 47 — 55 St-François-Xavier, Montréal.

### COMPTABLE ET AUDITEUR

Berthiaume, J. A., 455 Avenue Fullum, Téléphone Bell Est, 837, organise système de tenue des livres et fait comptabilité et audit à l'heure.

### ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÉBRES

J. A. W. DUFALTY, entrepreneur de pompes funéraires. No 784, Ontario Est, Montréal, Tél. Bell Est, 2323. Tél. Marchands, 1704.

### DOMINION COAL CO. LIMITED

Mineurs et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)

Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE 112 rue St-Jacques, - - - Montréal. Téléphone Main 401

### NOZON

Poudre Anti-Catarrhale de Dr. Verrain, spécialement recommandée pour CATARRHE, RHUME, DE GORGE, FIEVRE DE 25c et toutes sécrétions nasales. Une fois essai, retournez l'homme à la santé. En vente partout ou au dépôt: 52 St-Vincent, Montréal.

### OXYGENE

Chimiquement Pur pour Usage Médical, Pneumonie, Dyspnée, Syncope, etc. Crises asphyxiques. Compagnie d'Oxygène du Canada, 2, Square Dufferin, Téléphone, Main 1979. Soir et dimanche, Tél. Bell 1507.

### L'Événement Social de la Saison.

## Souper de la veille du Jour de l'An

### AU WINDSOR

Réservez-vous votre table de bonne heure en faisant la demande à "Césaire" ou au garçon de table en chef.

### Ce meurtre à la Baie St-Paul

(Spécial au "Devoir")

Québec, 14 — Le détective George Denis, de la police provinciale, est parti hier, pour la Baie St-Paul avec mission de commencer les recherches au sujet de la mort mystérieuse de cet individu dont on a trouvé le cadavre mutilé dans un camp abandonné.

Aucun détail nouveau n'a été reçu à ce sujet l'après-midi du cadavre et la hache maculée de sang, trouvée près de ce dernier ne laissent aucun doute toutefois, qu'il y a eu meurtre et la sûreté, à ce point, va entreprendre de retrouver l'homme et la femme qui occupaient le camp il y a deux mois, à l'époque où le meurtre paraît avoir été commis. Si la police parvient à les retrouver, il lui sera facile ensuite d'éclaircir le mystère qui entoure cette affaire criminelle.

### REPARATIONS

20. Six soirs par semaine, à compter du 2 janvier 1912; Que ces annonces soient sous la direction d'un principal choisi par les associations intéressées et qui soit directement responsable à la commission scolaire;

40. Qu'hommes et femmes soient également admis à ces classes.

La question a été référée au comité des écoles.

### A la Commission Scolaire

#### LES CLASSES DU SOIR A L'ECOLE BELMONT.

La commission scolaire a tenu hier soir sa séance régulière. Mgr Roy président, les commissaires O'Meara, Décarie, McLaughlin, Giroux, Lapointe, Lavallée étaient présents.

Sur la proposition du commissaire Lavallée, Mgr félicita le président de sa nomination au poste de vice-président et du nouveau titre qui lui avait été conféré.

Après lecture des rapports et réceptions de quelques délégués les représentants des sociétés "Irish National Foresters" et "United Irish League" viennent déclarer qu'elles ne pouvaient pas accepter les conditions imposées par la commission pour les classes du soir à l'école Belmont. Elles déclarent les conditions suivantes:

1. Que les classes du soir dans l'école Belmont puissent donner un enseignement supérieur;

Dans le Monde Ouvrier

L'ENQUETE FEDERALE

Le grand jury fédéral siège aujourd'hui à Indianapolis au sujet de ce vaste complot de dynamitarde que l'affaire McNamara a mis quelque peu à découvert.

Les lettres et les documents de l'Union des charpentiers en fer ont été comparés, avec les dires de McManigal et ils seront produits en cour.

Herbert S. Hoskin, secrétaire de l'Association des ouvriers en fer a eu une entrevue avec le président F. M. Ryan de l'Union. M. Ryan est allé à Chicago et doit être à Indianapolis aujourd'hui.

LA LIGUE ANTI-ALCOOLIQUE

M. John B. Lennon, trésorier de la Fédération Américaine du travail, a parlé hier à la convention des anti-alcooliques qui se tient à Washington. Il a affirmé que l'ouvrier était l'espérance du pays dans la lutte contre le commerce des boissons.

Il y a, dit-il, dans le travail organisé une grande force d'énergie que l'on pourrait utiliser avec avantage dans la lutte qui est maintenant engagée.

Les hôteliers ont été puissants, dit-il, aussi longtemps que les travailleurs se sont tenus avec eux; il faut briser cette alliance et elle peut être brisée efficacement.

COMMUNIQUE

Nous recevons de M. B. Drolet, président des cigariers une communication dont nous donnons ci-après le texte intégral.

Tous les unionistes devraient acheter les marchandises portant l'étiquette de l'union, et les dites marchandises ne peuvent se trouver dans un magasin, ils devront aussi encourager leurs amis à en faire autant.

Les hôteliers ont été puissants, dit-il, aussi longtemps que les travailleurs se sont tenus avec eux; il faut briser cette alliance et elle peut être brisée efficacement.

Tous les unionistes devraient acheter les marchandises portant l'étiquette de l'union, et les dites marchandises ne peuvent se trouver dans un magasin, ils devront aussi encourager leurs amis à en faire autant.

Le mouvement ouvrier sur le terrain économique ne serait jamais taxé de crime aussi révoltant que en ce moment, car après tout l'étiquette de l'union est absolument l'arme essentielle de paix entre le capital et le travail, et partout où elle est employée l'entente la plus amicale règne entre patrons et ouvriers.

En bien alors nous vivrons toujours dans un régime de paix, et par cette harmonie, nous ne verrons jamais surgir de ces grèves malheureuses et désastreuses pour les deux partis quand d'abord l'étiquette de l'union est pour le patron une annonce qui ne lui coûte rien, de plus elle garantit de beaux résultats sous forme d'augmentation des affaires, elle sauve le temps et la discussion dans les ventes et les produits qu'elle revêt, se vendent par eux-mêmes et ne trompent jamais l'acheteur.

En conséquence, nous membres de l'union des cigariers, nous pouvons affirmer sans crainte que, l'étiquette bleue, apparaissant sur une boîte de cigares de 5 ou 10 sous, le contenu de cette boîte aura été fabriqué par des hommes compétents, dans des conditions des plus hygiéniques et que de plus l'employeur qui a obtenu de l'union le privilège d'apposer cette étiquette sur sa marchandise, accorde en retour à ses employés de bonnes conditions de travail et un salaire raisonnable qui accomode le cigariériste et lui permet de faire honneur à ses affaires.

C'est pourquoi, ouvriers unionistes, marchands, hommes d'affaires et de profession nous en appelons à votre esprit de justice dans la présente campagne, afin que vous accordiez à cette classe de travailleurs toute la coopération nécessaire pour le succès de la cause qu'elle a entreprise de propager en cette ville: l'étiquette bleue.

B. DROLET, Président, union des cigariers, 58.

ATTENTION

Les ouvriers sont intéressés à savoir ce qui se passe autour d'eux. Ainsi hier le Board of Trade a adopté une résolution au sujet des ouvriers du port, résolution qui va à l'encontre des demandes des débardeurs.

Le comité exécutif fit part de la résolution adoptée en opposition à la taxe proposée par le comité législatif du conseil de la ville sur les non résidents de la province de Québec, désirant être employés au port. Voici le texte de cette résolution:

Le conseil du "Montreal Board of Trade", proteste énergiquement contre l'action du comité législatif du conseil de la ville de Montréal, pour les raisons suivantes:

1o. La ville n'a pas le droit d'intervenir auprès des employés du port.

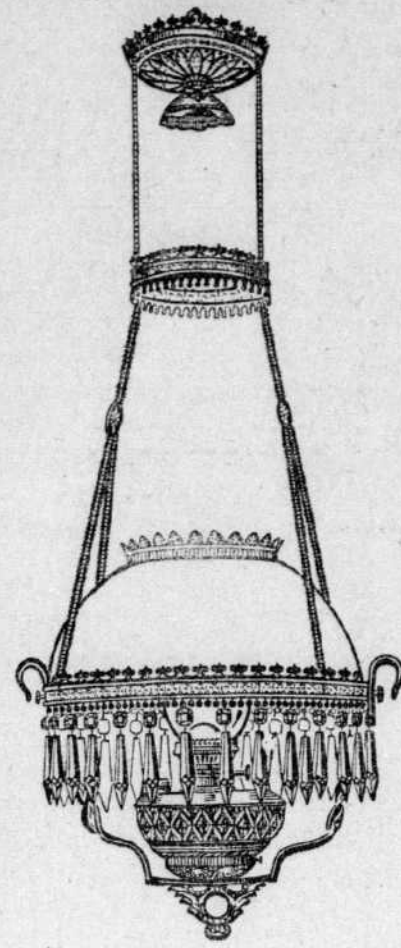
2o. Le port de Montréal a une chartre spéciale du gouvernement fédéral et est entièrement indépendant de la ville de Montréal; en plus la ville ne contribue en rien à l'entretien du port;

3o. Le port est national et l'argent qu'on y dépense est emprunté du trésor national, et permettrait seulement aux citoyens de la province de Québec le droit d'y travailler, serait un affront

L'Union Prodeur

POUR VOS ETRENNES

Venez voir notre magnifique assortiment d'objets utiles pour les cadeaux du Jour de l'An. - Nous avons une variété très grande à des prix de bon marché qui vous surprendront



A partir de vendredi, le 15 courant, nos trois magasins seront ouverts tous les soirs.

Voilà cette belle lampe à suspension à ressort, en cuivre doré, lampe en cristal, gros brûleur, avec pendants et abat-jour blanc en décoré. \$5.50

La même lampe avec contre-poids, pour... \$4.25

Notre lampe en cuivre doré, mèche ronde et brûleur B. & H. 26 pouces de hauteur, globe rond en porcelaine de cor. \$4.25

Autres modèles à \$6.00 et \$6.50

Lampes en porcelaine, lampes de lecture, lampes de bureau, lampes de cuisine. De 20c à... \$7.50

Lampe avec pied en métal, fontaine en cristal, abat-jour blanc \$11.15

Un beau cadeau

Notre set à lunch, comprenant 1 bol de 10 pouces avec 6 tasses en cristal et 6 crochets dorés pour \$3.00

Articles de fantaisie

Boîtes à bijoux en métal doré, de \$1.00 à... \$5.00

Boîtes à bijoux, en verre décoré, de 25c à... \$1.50

Epergues en verre de couleur, 2, 3, 4 et 5 branches de \$1.50 à \$5.00

Sets à dîner

Le plus bel assortiment en ville. Prix de... \$3.95

Ces services sont pour 12 personnes et plus.

Sets à chocolat, sets à thé, sets à café, sets de toilettes, jardinières, potiches, bronzes, marbres, électroliers, verrerie, coutellerie, etc.

AVIS.—Tous les articles que vous choisissez maintenant, nous vous les offrirons de côté, pour vous jusqu'aux fêtes.

Visitez un de nos trois magasins de détail

327 RUE ST-LAURENT, 533 ST-CATHERINE EST, 1827 ST-CATHERINE EST

aux citoyens des autres provinces.

40. Les grandes dépenses sont faites dans la ville par les compagnies de paquebots qui se servent du port, et c'est sur ces dépenses que les commerçants locaux comptent le plus pour vivre.

50. Une restriction dans le choix des ouvriers causerait un préjudice à la ville et aussi au port en créant un monopole qui finirait par enlever au port son caractère de commerce frappant est le port de Québec qui a tant souffert par le trouble apporté par des gens qui ne songaient qu'à servir leurs intérêts personnels.

60. La main d'œuvre est déjà rare, pour les besoins du port et une telle action n'aurait qu'un résultat, celui de transporter le commerce ailleurs qu'à Montréal.

LE JOURNAL DU TRAVAIL

Le Journal du Travail vient de publier son numéro de Noël. Le journal est imprimé sur papier de luxe grand format et est enrichi de superbes photographies sur différents sujets. Le travail artistique est d'un joli goût et fait grand honneur à l'atelier dont il sort: la Mercantile Printing Co.

On y trouve aussi de précieux renseignements sur l'organisation ouvrière à Montréal. Le journal contient aussi quelques biographies de chefs ouvriers canadiens. Le journal est plein d'intérêt et l'oeuvre artistique cadre bien avec le ton du journal.

Au confrère nous souhaitons un joyeux Noël.

LES EMPLOYES CIVIQUES

A leur dernière assemblée, les employés civiques de la Pointe Saint-Charles ont élu leurs officiers pour le prochain terme d'office.

MM. Turcot, Letourneau, Gallery et N. Lapointe assistaient à cette assemblée.

Tous ces messieurs se sont prononcés en faveur d'une augmentation de salaires des employés et M. N. Turcot a affirmé que si les commissaires étaient incapables d'augmenter ces salaires, on pouvait croire qu'ils étaient de pauvres administrateurs.

M. N. Lapointe demanda cette augmentation surtout en faveur de ceux qui, jusqu'ici, ont été les plus maltribués.

Le salaire des journaliers

Les commissaires ont décidé de recommander au Conseil Municipal d'augmenter de cinq pour cent les salaires des journaliers et des charretiers; les premiers auraient \$2.10 par jour et les seconds, \$3.15. L'augmentation de dépense serait de \$30,000 par année.

Si cette augmentation est décidée, les entrepreneurs qui font des travaux pour la ville devront payer les mêmes salaires.

Sévère sentence pour les espions anglais

Leipzig, Allemagne, 14. — Les deux espions anglais arrêtés à Hambourg le 15 mars dernier qui subissaient leur procès devant une cour impériale à huis-clos depuis plusieurs jours, ont reçu leur sentence hier.

Max Schulz, agent maritime, a été condamné à sept ans de travaux forcés, et son associé Hipsich, un ingénieur, à 12 ans de prison; un autre ingénieur nommé Wurf est condamné à 2 ans de prison, un marchand, Von Mark, et le propriétaire de Schulz, chacun à 3 ans de prison.

Caricatures et caricaturistes

Le prochain conférencier de l'Alliance française sera M. Daniel Jordan, professeur à l'Université Columbia. Il a choisi pour sujet: "Caricatures et caricaturistes" et sa conférence, qui sera accompagnée de projections, aura lieu le jeudi soir, 21 décembre, dans la grande salle de McGill Union.

Outremont

LE PROJET DES FILS SOUS TERRE EST FAVORABLEMENT ACCUEILLI DES COMPAGNIES INTERESSEES.

Le conseil d'Outremont a tenu hier soir son assemblée hebdomadaire régulière, sous la présidence du maire Beaujeu; étaient présents, les éche-

La banque British North America

ELLE RECONSTRUIRA SES BUREAUX RUE ST-JACQUES.

La Banque British North America, qui, un demi-siècle durant, a eu sa place d'affaires rue Saint-Jacques, fera démolir son édifice et reconstruire sur le même site un édifice de 68 pieds de front et de 95 pieds en profondeur.

La banque recherche actuellement des bureaux temporaires pour le temps que durera la construction.

La détermination de la Banque British North America est une marque du progrès des affaires; elle fut connue, hier après-midi, avec surprise.

Lors de la construction de la base de la Banque British North America, on constata que cette dernière avait, avec le terrain, acquis un droit mitoyen. Pour cette raison, elle construisit le mur ouest suffisamment solide et épais pour qu'il put servir aux constructions possibles par la Banque British North America.

Une nouvelle loi fédérale, incorporée dans l'acte des banques et des assurances, défend aux banques de construire des édifices pour louer. Pour cette raison il est probable que la banque ne construira que les édifices nécessaires à son fonctionnement; néanmoins il lui faudra prolonger son mur de plus de 25 pieds, celui de la Yorkshire n'ayant que 70 pieds en profondeur.

Quoique fondée en 1836, la banque n'obtint sa charte royale qu'en 1840. Elle a aujourd'hui quatre succursales dans l'Alberta, quatorze dans la Colombie-Anglaise, sept dans le Manitoba, six dans le Nouveau-Brunswick, une dans la Nouvelle-Ecosse, dix-neuf dans l'Ontario, huit dans Québec, une dans la Saskatchewan, une dans le Yukon, ainsi que deux agences dans la république américaine.

Elle a construit des édifices pour succursales dans Toronto, Hamilton, London, Calgary et autres villes.

Prohibition à l'Epiphanie

Lundi dernier, le 11 décembre, les citoyens de l'Epiphanie ont approuvé, par une forte majorité, le règlement de prohibition de toute vente de liqueurs émétales dans la dite municipalité. Cet élanant succès de la tempérance a été reçu avec un enthousiasme et une ovation qui rappellent certaines grandes victoires politiques. Aussi tous les principaux citoyens et même les conseillers municipaux ont voté cette prohibition. Sur 173 qui ont voté 22 seulement se sont opposés. Ce qui démontre que la foi, la tempérance et l'obéissance à leurs pasteurs sont vertus pratiques qui font honneur aux paroissiens.

Et leur ardeur pour la cause de la tempérance en ce jour de votation en a fait une preuve manifeste. Leur souhait qui est bien légitime est que cet exemple soit suivi par les paroisses environnantes afin que les débits de boissons deviennent de plus en plus éloignés.

Ce règlement de "prohibition" n'est pas seulement pour deux ans comme l'a annoncé par erreur le journal la "Patrie", mardi soir, mais pour un temps indéfini, à moins de révoquer de la part du conseil municipal, laquelle devra être soumise de nouveau à l'approbation ou à la désapprobation des électeurs municipaux. Par cette brillante victoire, les promoteurs de la tempérance méritent certainement des félicitations pour l'exemple qu'ils viennent de donner, victoire à jamais mémorable qui a droit de faire époque dans l'histoire de la paroisse.

Outremont

LE PROJET DES FILS SOUS TERRE EST FAVORABLEMENT ACCUEILLI DES COMPAGNIES INTERESSEES.

Le conseil d'Outremont a tenu hier soir son assemblée hebdomadaire régulière, sous la présidence du maire Beaujeu; étaient présents, les éche-

LES PRIX DE L'ELECTRICITE

On ignore en général la cause de la réduction, en juin dernier faite par la M. L. H. and P. Co. de son tarif pour l'électricité.

Cette dernière a toujours joui de la réputation d'aimer les tarifs élevés et le MANQUE de CONCURRENCE lui a toujours permis de forcer les consommateurs à payer sans murmurer ou à s'exposer à la disette: il est maintenant bon de savoir le motif de cette réduction de tarif.

C'est celui que chacun comprendra, dès que nous l'indiquerons.

La création d'une nouvelle compagnie offrant à un tarif plus économique la lumière et l'énergie électriques OBLIGE la M. L. H. and P. Co. à adopter ce tarif pour conserver sa clientèle :

La diminution, dont jouit le peuple de Montréal, du coût de l'électricité vient donc uniquement des créateurs de ce nouvel état de choses,

La Dominion Light, Heat and Power Company

C'est là un fait indiscutable. Souvenez-vous en et faites sans retard votre contrat avec la Dominion Light, Heat and Power Co.

Nous continuerons notre politique qui est de donner la plus grande valeur possible et de procurer un gain proportionné au capital investi.

Nous ne sommes pas de ceux qui disent. " Nous nous fichons du public, c'est à prendre ou à laisser."

Le motto de la Dominion Light, Heat and Power Co. c'est " BON SERVICE, TAUX MODIQUES."

The Dominion Light, Heat & Power Co.

BUREAU, EDIFICE JACOBS, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

Pour tous renseignements, téléphonez : Up. 2940.

La Société d'Administration Générale 52 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. se charge d'administrer tous les biens qui lui sont confiés et est en position de rendre les plus grands services.

Caricatures et caricaturistes. Le prochain conférencier de l'Alliance française sera M. Daniel Jordan, professeur à l'Université Columbia.

Outremont. LE PROJET DES FILS SOUS TERRE EST FAVORABLEMENT ACCUEILLI DES COMPAGNIES INTERESSEES. Le conseil d'Outremont a tenu hier soir son assemblée hebdomadaire régulière...

# Notre Page Féminine

## Lettre de Fadette

Le brouillard d'abord léger comme un tulle fin s'est épaissi peu à peu, il est maintenant tendu comme un grand voile, qui à dix pas de nous ferme notre horizon. On avance en se demandant, si, parmi les ombres que l'on entrevoit si indistinctes quoique si près, ne se trouve pas notre meilleur ami à qui nous apparaissons aussi comme un fantôme, et on est pénétré d'une impression de tristesse.

Notre âme a, comme la nature ses heures de brouillard : qui ne les a pas connues ? Enveloppée dans le tissu impalpable, mais compact dans lequel elle se sent étouffer, elle va à l'aveugle, toujours bornée par la brume qui recule à mesure qu'elle avance. Elle ne reconnaît plus ceux qui la précèdent, elle ne peut voir ceux qui la suivent : elle se sent infiniment seule et désolée, dans une solitude peuplée de fantômes. Elle a peur, elle ne sait de quoi : elle se meurt de fatigue, elle ne sait pourquoi. Ce qui dissipe le brouillard d'aujourd'hui, c'est une saute de vent : il fera froid, clair et sec et la brume disparaîtra. Qu'est-elle cette brume ? Des vapeurs humides et malsaines.

Ainsi en est-il des brumes dans lesquelles nos âmes se sentent perdues. C'est le vague sentimental, la tristesse malsaine et imprécise, les désirs inquiets, les regrets dangereux : ils enveloppent notre âme, ils l'isolent dans la vie peuplée, ils l'immobilisent dans la vie active. C'est un état dangereux : il faut en sortir par un violent effort de volonté, par la raison sèche, par le froid des réalités regardées en face, acceptées parce qu'il le faut, et parce qu'on le doit.

Ne nous laissons pas enrouler avec les voiles qui rendent les choses indistinctes et vaporeuses ; redoutons la mollesse qu'entraînent ces heures de lassitude où les souvenirs troublants nous mordent au cœur. Elle est triste la vie, dites-vous ? Oui, hélas, souvent ! Mais ce n'est pas dans le vague du brouillard qu'il faut souffrir de sa tristesse ; c'est dans la réalité de notre destinée et en luttant courageusement contre ses difficultés.

Il est normal de combattre ce qui est visible ou réel, il est parfois bon de pleurer, soit que les autres nous déçoivent, soit que nous nous déceptions nous-mêmes, mais il est toujours dangereux et malsain de se complaire dans les chimères tristes, d'y souffrir inactives et désenchantées.

Allons ! un peu de courage ! un grand coup d'aile qui nous fera traverser le brouillard et arriver dans la pleine lumière où vivent les âmes droites et fortes les âmes claires et saintes.

FADETTE.

## PAR LA PORTIERE

Le bois fuit, charmier mouvant  
Des feuilles d'or, des feuilles mortes.  
Le bois fuit, et le vent l'emporte...  
Ah ! que le monde est décevant !

Insensé, qui se croit vivant  
Parce qu'il sent son cœur fervent  
Bondir d'espoir, ou de révolte !  
Les "après" valent les "avant" !...

Et les mots qu'on dit en rêvant,  
Le mots qu'on a dits sur la porte,  
Autant en emporte le vent...  
Le bois fuit, et le vent l'emporte...

FRANÇOIS-PIERRE.

## Notre Album

L'ordre va avec poids et mesure ; le désordre est toujours pressé.

C'est surtout dans les combats que les passions nous livrent qu'il est juste de dire "vae victis" — Mme Swetchine.

Le moyen le plus efficace de perfectionner l'homme, c'est d'ennoblir et d'exalter la femme. — de Bonald.

Ne te crois pas pauvre parce que tes rêves ne sont pas accomplis, il n'y a de vraiment pauvre que celui qui n'a pas rêvé. — Mme d'Ebner.

Ce ne sont pas les événements de notre vie qui font notre destinée, c'est la manière dont nous les ressentons.

Il est regrettable que très peu d'hommes connaissent leurs femmes, mais il est bon que peu de femmes connaissent leur mari.

## RECETTES

### POULET ROTI A LA VENITIENNE

Détail : 2 pintes d'eau, sel, 1 oignon piqué de 3 clous de girofle, 1 tasse de macaroni, 6 à 8 c. à table de fromage râpé, muscade, sel, poivre, 4 barbes de lait, 6 c. à table de beurre, 2 branches de céleri, 2 branches de persil, 1 carotte, 1 feuille de laurier, 1 c. à table de farine, 1 c. à thé de purée de tomate, 1 1/2 tasse de bouillon, 2 rotis. Après avoir vidé le poulet, on met sur le feu 2 pintes d'eau et 1 c. à table de sel, 1 oignon piqué de clous de girofle ; quand elle sera en ébullition on y verse le macaroni et on laisse cuire ; le retirer lorsqu'il est encore un peu ferme, l'égoutter et le rafraîchir. Remettre le macaroni dans une poêle avec 3 c. à table de beurre, le faire revenir, le saupoudrer de fromage, bien mélanger le tout et assaisonner. Faire refroidir cet appareil, en farcir le poulet, couvrir les ouvertures, le bider, le couvrir de barbes de hard et le faire rôtir au four, après avoir foncé la tôle frite de la carotte tranchée, persil, céleri, laurier, et 3 c. à table de beurre ou de graisse de rôt. Arroser souvent le poulet avec quelques cuillerées de bouillon, pendant la cuisson. Finir la sauce avec la farine, la purée de tomates. Servir le poulet sur des risées. Décorer le plat avec touffes de persil.

Un Allemand, Burnevitch, vient de découvrir le moyen d'empêcher les oignons et les échalottes les moins sensibles. Il suffit de faire tremper pendant cinq minutes, oignons et échalottes dans l'eau bouillante puis de les jeter brusquement dans l'eau froide. On peut ensuite les éplucher sans être incommodé par l'odeur.

Pour nettoyer carafes et bouteilles. — Introduisez d'abord un peu d'eau, puis quelques menus morceaux de pommes de terre. Agitez fortement et rincez à l'eau soigneusement. Vous verrez alors le verre devenir transparent et brillant.

TANTE POT AU FEU.

## LE CADEAU QUI FAIT TOUJOURS PLAISIR :

UNE BOITE ASSORTIE DES FAMEUX

## GANTS PERRIN pour NOEL ou le JOUR DE L'AN

FASHIONABLES DANS LE MONDE ENTIER

### GANTS DE FEMMES

Gants anglais tannée pour promenade. La plus belle qualité de gants de Kid ou de Suède piqués pour l'après-midi. Gants longs dans les nuances les plus délicates pour soirées, réceptions, etc. Gants doublés dans tous les genres à la mode.

### GANTS POUR HOMMES

Dans les longueurs régulières ou Cadet, pour mains courtes et doigts courts, dans tous les genres de peaux — pour promenade, pour la rue, pour toilette. Gants doublés en fourrure, un de nos spécialités.

### GANTS POUR ENFANTS

Nous avons un rayon spécial pour l'essayage des gants aux jeunes enfants — Une autre de nos spécialités.

### BOITES DE FANTAISIE

Tous les gants sont placés dans des boîtes de fantaisie originales.

Le Magasin est ouvert tous les samedis soirs

## PARIS KID GLOVE STORE

Phone Uptown 1068

140 RUE PEEL, MONTREAL

## UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR



### SIMPLE MAIS ELEGANTE

Facile à confectionner et d'effet élégant, cette blouse peut se porter avec jupe séparée, ou comme partie d'une costume. Elle a un très joli empiècement avec une bande qui en suit le contour, en dessous, le tissu est entièrement uni, les épaules sans couture et les manches de longueur trois-quarts, se terminant par des manchettes si on le désire. La messaline, le chiffon imprimé, les tissus crêpés de tous genres et nombre de soies et tissus lainés de nouveauté conviennent pour ce vêtement.

Le patron 5.359 est taillé en grandeurs de 32 à 42 pouces, mesure de buste. La taille moyenne exige 2 verges 7/8 de tissu de 27 pouces, avec une demi-verge d'aboyer de 18 pouces et 2 verges d'insertion.

On peut se procurer le patron ci-dessus en envoyant 10 cents au bureau de ce journal. Les lectrices du "Devoir" peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes :

Remplir le coupon ci-dessous et retourner-le au DEPARTEMENT DES PATRONS AU "DEVOIR", 71a rue St-Jacques Montréal.

**COUPON**  
Département des Patrons au "Devoir"  
Ecrivez lisiblement.

PATRON No. 5.359

Nom .....

No. .... Rue .....

Ville .....

Mesure du buste .....

De taille .....

Quand vous désirez un patron soit pour fillets ou enfant, mentionnez jamais la mesure; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS AU "DEVOIR", avec 10 cents, soit en timbres ou en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

## Madame Anna Boberg

C'est une grande artiste et une Suédoise. Quand, il y a deux ans, elle fit sa première exposition de tableaux à Paris, son œuvre fit sensation dans les milieux artistiques et suscita un enthousiasme qui dure encore.

Les "Iles Loffoden", pays de la lumière de minuit, mais aussi de la nuit de midi, tel est le pays qu'évoque par son pinceau cette intelligente et gracieuse artiste; le hasard l'y poussa, il y a quelques années, en touriste plutôt qu'en peintre, sans qu'elle soupçonnât l'influence que ce voyage allait avoir sur sa destinée. Elle s'éprit de ces contrées, habitées seulement par des pêcheurs, dont les misérables cabanes blotties au fond des fjords, adossés à des montagnes à flancs, paraissent éternelles dans leur mélancolie et dans leur pauvreté. Elle y éprouva des émotions intenses de joie, de bien-être, malgré le froid et le manque le plus absolu de confort.

# Vallières

605 STE-CATHERINE EST, angle Montcalm

## Grande Vente de Cache-mirette à Robes

9 1/2c

Demain et samedi, nous offrirons en vente 2500 vgs de cachemirette à robes, blouses et kimons dans les dessins rayés, carreaux et fleuris, pâles et foncés, valeur de 12c, 15c et 18c, en vente à 9 1/2c

P. S.—Visitez notre département de jouets.

Elle choisit l'île de Fyroen comme pied à terre où il n'y a pas d'âme humaine, (à part le gardien du phare) et fit construire un atelier sur le roc aride. Et c'est de là qu'elle circule, par tous les temps, en barque à voile, à travers les îles Loffoden, et quand elle trouve un effet, un site qui l'enchantent, elle ne craint pas de coucher au fond de sa barque ou dans des cabanes de pêcheurs où sont empilées des têtes de morues dont l'odeur nauséabonde est, dit-elle, ce qu'il y a de pire à endurer au monde.

Mais les difficultés ne l'arrêtent jamais, car son enthousiasme est vain, et c'est en cela qu'elle est bien véritablement artiste et en même temps bien Suédoise, car, où la force d'un homme résisterait difficilement, son courage triomphe.

Ordinairement devant la souffrance, l'enthousiasme s'éteint, la volonté s'affaiblit, l'expression s'anéantit et le travail paralysé est presque toujours mauvais ou stérile.

Mais chez cette nature prodigieuse volontaire, l'enthousiasme se multiplie en raison inverse de l'opposition des éléments : c'est ainsi que souvent, quand le vent souffle en tempête dans ces régions où les ouragans sont effroyables et incopinés, son cheval tombe, sa toile s'envole, sa palette lui échappe et le froid paralyse sa main ; elle ne se rebute pas, au contraire ! l'effet est fantastique, prodigieux, terrible ! Il faut le noter, n'importe comment ! Elle veut en avoir l'ébauche en pleine vision, en plein enthousiasme : elle attache son pinceau après ses doigts avec une ficelle, les larmes coulent de ses yeux, elle veut quand même admirer et reproduire autant que faire se peut l'effet qui va passer, qu'elle ne retrouvera plus, qui fuit insaisissable...

Et cela la charme et lui plaît, non par esprit d'avarice, mais par amour pour le pays qui l'é-

merveille, elle souffre comme on souffre pour qui on aime, sans murmure, avec joie, — c'est en cela qu'elle est très femme, — parce qu'il en doit être ainsi pour communiquer avec la nature admirable qui s'embrase ou s'enténébre devant elle.

Les tableaux de Madame Boberg sont toute une révélation de la Norvège et de ses îles qui apparaissent dans leur éblouissante réalité, enveloppées de neige, secouées de rafales, mais avant tout admirablement lumineuses, sous un ciel toujours changeant et troublé dans leurs ondes, en apparence calmes, par des houles écumantes et tumultueuses.

Les jeux de la lumière sur les glaciers à travers les nuages sont admirables : ses tons sont fortement irisés. C'est la note caractéristique de sa couleur et cela s'explique si on songe que la lumière du soleil, tombant plus obliquement au pôle, doit, pour un œil exercé se décomposer prismatique : c'est ainsi que la grande artiste l'a traduite, subtile, infiniment nuancée et cependant si limpide et si blanche !

C'est une femme très intelligente, d'une force morale peu ordinaire, merveilleusement douée qui dessine et travaille avec des doigts de fée et un cœur enthousiaste qui féconde son œuvre.

E. de VILLIERS.

## LA MODE

Mes lectrices se doutent-elles de tout ce que l'on peut confectionner avec des mouchoirs de fantaisie à bordure de couleur.

On en fait des collets, des jabots, de gentils petits déshabillés, des tabliers de couture, des sachets à mouchoirs, bonnets de bébé.

J'ai vu un joli couvrepied de herceau fait avec des mouchoirs brodés réunis ensemble avec des entre-deux de valenciennes, et doublé de soie japonaise avec un gros chou de satin rose sur l'un des coins ; c'était frais et charmant.

## EDUCATION

Je voudrais que dans tous les grands couvents où les études sont poussées un peu loin, on eût un professeur de philosophie pour les jeunes filles.

Vous vous récriez tous ! je m'y attendais, je n'en dirai pas moins ce que je pense.

On reproche aux femmes de ne pas savoir raisonner, mais que fait-on pour développer leur raisonnement ? On ne leur laisse pas aborder les études qui élargiraient leur esprit, exerceraient leur raison, formeraient leur jugement, et ensuite on ose se plaindre de leur légèreté ?

Un peu de mathématiques, de géométrie, d'algèbre, beaucoup de philosophie leur serait très profitable. Un préjugé aussi inopiné que vieillot considère les jeunes filles comme incapables de se livrer à cette dernière étude.

Qu'est-ce que la philosophie ? L'étude de la sagesse, et la sagesse se compose de la recherche du vrai et de celle du bien. Or, l'on veut toujours que les femmes recherchent le bien, on leur en demande même beaucoup plus qu'aux hommes ; mais on trouve moins bon qu'elles recherchent le vrai qui doit pourtant illuminer et soutenir leurs efforts ; on partage leur âme, on ne tend à rien moins qu'à déséquilibrer leurs facultés, et lorsqu'on y a réussi, lorsque les hommes ont éteint en elles, — par la persévérance d'une hostilité sinon ouverte, du moins sourde — une partie de la lumière qui devait éclairer leur vie, qu'ils ont étouffé par la famine leur noble besoin de connaître, alors, ils osent se plaindre de leur peu de raison, de leur manque d'envergure jusque dans les bonnes œuvres qu'elles accomplissent. Ce sont eux, pourtant, qui, par l'opinion que la plupart répandent à ce sujet, ont forgé ces âmes infirmes en ne voulant pour elles que la moitié de la vie, en voulant des êtres raisonnables sans rien faire pour développer leur raison.

Triste inconscience... On m'objectera peut-être qu'on laisse aux femmes la religion : lumière et force, c'est vrai. Je répondrais en affirmant que la dévotion a besoin de lumière comme tout le reste, et que, s'il y a tant de fausses dévotes qui font pres que uniquement consister la religion dans un stock de pratiques, vaines et sans vie, c'est parce qu'elles ignorent la vraie religion, qui pour être comprise dans toute sa beauté, et partant pour produire tous ses fruits, réclame non moins que la noblesse de l'âme et la pureté de la vie, l'élevation de l'esprit, son ampleur, sa droiture et l'absence de préjugés, toutes choses auxquelles contribue puissamment la culture intellectuelle. Et la preuve de ce que j'avance, c'est qu'il a fallu à de grands esprits toute une vie pour y arriver ; et que si elle a été pour quelques-uns la conquête d'un cœur purifié, elle a été pour d'autres le couronnement de leurs recherches, et le sommet d'où rayonne aujourd'hui leur belle intelligence.

On reconnaît sans se faire prier que la femme a l'esprit très ouvert, très curieux, et on n'en tire pas la conclusion logique qu'il

faudrait donner à cet esprit un aliment proportionnel à ses besoins et aspirations.

On se contente de l'amuser, de l'endormir ou de l'irriter par une culture superficielle, après laquelle l'opinion ne permet généralement aux femmes que la lecture des romans.

Pour celles qui ont en elles l'énergie héroïque nécessaire pour résister à cette oppression latente, à cette ambiance hostile, en arrachant d'elles-mêmes le bandeau dont on voulait éteindre leur intelligence, le malheur ne sera pas grand, il n'aura servi, au contraire, qu'à développer par la lutte leur force morale ; mais les autres, plus faibles, qui auraient en besoin d'un tuteur pour se développer et grandir, ou celles sur lesquelles pèse un joug plus lourd ? Elles s'éteindraient pour jamais...

Et c'est pourquoi nous remarquons si souvent chez les femmes une activité d'esprit qui, n'ayant pas reçu sa direction nécessaire et son aliment convenable, se perd en conversations plus ou moins inutiles, en combinaisons de chiffons et en intrigues plus ou moins anodines. C'est infiniment triste, surtout pour ceux qui ont eu l'occasion de voir et d'admirer ce que cet esprit féminin, bien formé et bien conduit peut devenir.

On doit donner une éducation intellectuelle d'autant plus forte aux jeunes filles qu'elles ont le cœur plus ardent et l'âme plus avide de tendresse, si l'on ne veut pas faire d'elles des déséquilibrées qui souffriront toute leur vie : âmes dont l'unité et l'harmonie et par conséquent le bonheur auront été brisés par cette prédominance du cœur.

UNE MERE

## Une lettre de Paris

Je veux simplement raconter une promenade que j'ai faite dans Paris, dans ce Paris redoutable qui contient tant de bon et tant de mauvais, qui, dans sa cuve toujours bouillonnante, élabore souvent de sinistres desseins, mais souvent aussi des héroïsmes inconus, d'adorables charités longtemps ignorées, puis mises au jour par la force même et l'urgence de leurs résultats.

J'ai donc fait une grande promenade dans ces quartiers qui sont comme les rivages d'une ville comparée à la mer, où reste l'écume des fortes vagues, une grande promenade dans les faubourgs, depuis Montrouge jusqu'à Ménilmontant, depuis Belleville jusqu'à Plaisance. Ce que je venais voir ? Des réfectoires populaires et gratuits, des réfectoires de nourrices, installés dans de modestes salles, aux tables et aux bancs de bois, aux rideaux de simple percale, mais parfumés à l'heure des repas d'un bon goût de soupe et de légumes, et de viandes bouillies et grillées.

J'entre d'abord dans une salle de la rue Ramponneau dont la porte ouvrait directement sur la rue. Midi sonne à l'église voisine, midi, ses douze coups qui marquent dans le publieur ouvrier l'heure du repos et du repas ; voici la porte qui s'ouvre ; entre une femme portant un petit enfant, et le défilé continue pendant un quart d'heure de ces effigies de mater-

nités tendres et pauvres. Ces femmes se sont assises silencieusement et les voici attablées. Oh ! comme elles mangent de bon cœur le déjeuner simple et sain qui leur est offert : c'est qu'elles mangent pour deux, elles mangent pour nourrir aussi un autre elles-mêmes : ce sont des nourrices, rien que des mères-nourrices qui ont accepté cette double tâche de travailler et de remplir leur premier devoir, le plus sacré, celui de garder leur petit enfant et de le sustenter de leur lait. Et je constate la bonne mine du petit que chacune en mangeant, porte sur le bras resté libre ; des yeux clairs, un teint frais, ce vague et bon sourire de l'enfant qui s'éveille, rien de ces pauvres petits visages flétris où les privations subies par la mère font déjà, triste affreuse, des rides au nourrisson, et puis remarque touchante : si dénuée que paraisse la femme indigente, si délabrés que soient ses traits et ses vêtements, car la jeunesse de l'ouvrière sombre vie dans ses maternités, l'enfant est toujours propre.

Vous voyez donc en exemple, le but de cette œuvre que j'allais étudier sur place "L'œuvre des mères-nourrices", fondée par M. et Mme Henri Coulet vers 1905. Comment leur vient à tous deux cette idée géniale dans sa simplicité : reconforter la mère pour qu'elle puisse allaiter son enfant dans ces conditions d'hygiène et d'abondance sans lesquelles l'enfant ne s'élève pas, la petite planton s'étiole et meurt, l'oiselet renonce et tombe au bord du nid ?

Il y furent amenés par une grande pensée de solidarité humaine et de religieuse pitié ; mais ce n'est pas tout d'imaginer le bien, d'en sentir par avance les beautés morales, il faut arriver à le réaliser, à rendre tangible ce qui n'est encore qu'un précieux levain bienfaissant. Avec très peu de ressources au commencement, car ces bienfaiteurs de la maternité ont eux-mêmes charge de famille, ils fondèrent à Belleville, en plein quartier populaire, dans une étroite boutique abandonnée où tout manquait, leur premier dispensaire de repas gratuits. Ah ! ce fut modeste : une soupe, un tout petit morceau de viande, quelques légumes.

Unités tendres et pauvres. Ces femmes se sont assises silencieusement et les voici attablées.

Oh ! comme elles mangent de bon cœur le déjeuner simple et sain qui leur est offert : c'est qu'elles mangent pour deux, elles mangent pour nourrir aussi un autre elles-mêmes : ce sont des nourrices, rien que des mères-nourrices qui ont accepté cette double tâche de travailler et de remplir leur premier devoir, le plus sacré, celui de garder leur petit enfant et de le sustenter de leur lait. Et je constate la bonne mine du petit que chacune en mangeant, porte sur le bras resté libre ; des yeux clairs, un teint frais, ce vague et bon sourire de l'enfant qui s'éveille, rien de ces pauvres petits visages flétris où les privations subies par la mère font déjà, triste affreuse, des rides au nourrisson, et puis remarque touchante : si dénuée que paraisse la femme indigente, si délabrés que soient ses traits et ses vêtements, car la jeunesse de l'ouvrière sombre vie dans ses maternités, l'enfant est toujours propre.

Vous voyez donc en exemple, le but de cette œuvre que j'allais étudier sur place "L'œuvre des mères-nourrices", fondée par M. et Mme Henri Coulet vers 1905.

Comment leur vient à tous deux cette idée géniale dans sa simplicité : reconforter la mère pour qu'elle puisse allaiter son enfant dans ces conditions d'hygiène et d'abondance sans lesquelles l'enfant ne s'élève pas, la petite planton s'étiole et meurt, l'oiselet renonce et tombe au bord du nid ? Il y furent amenés par une grande pensée de solidarité humaine et de religieuse pitié ; mais ce n'est pas tout d'imaginer le bien, d'en sentir par avance les beautés morales, il faut arriver à le réaliser, à rendre tangible ce qui n'est encore qu'un précieux levain bienfaissant. Avec très peu de ressources au commencement, car ces bienfaiteurs de la maternité ont eux-mêmes charge de famille, ils fondèrent à Belleville, en plein quartier populaire, dans une étroite boutique abandonnée où tout manquait, leur premier dispensaire de repas gratuits. Ah ! ce fut modeste : une soupe, un tout petit morceau de viande, quelques légumes.

Mais vous avez le souvenir, mon amie, de ce miracle des pains et des petits poissons qui nourrissent tout un peuple, un peuple en même temps avide de la parole de Dieu. N'était-il pas juste que ce miracle au bord d'un lac bleu, au pied d'une montagne sacrée, se renouvelât dans ce pauvre Paris des faubourgs où il y aurait tant besoin d'air et de clarté en même temps que de distributions charitables ; et le miracle continua et il n'a pas cessé depuis.

Bientôt s'ouvrirent deux autres réfectoires de nourrices, car elles affluèrent aux portes de ces bienfaisants refuges, elles affluèrent d'autant plus que rien n'offusquait leur misère, aucune inquisition ne cherchait à l'approfondir. L'œuvre s'étendait au grand contentement de ses fondateurs. On commençait à la connaître, et sans quêtes, sans sollicitations indiscrettes, rien que par la pente des cœurs pitoyables, l'argent venait peu à peu, car il en fallait trouver, il faut en trouver sans cesse, puisque dans ces dispensaires, on ne refuse jamais personne à l'heure du déjeuner, à l'heure du souper, et que toute femme pauvre tenant un enfant dans ses bras peut entrer sans dire d'où elle vient, ni quel est son nom. Et comme c'est ici, avant tout, une œuvre de pitié, on ne regarde pas si chaque arrivante porte au doigt l'anneau de mariage, jugeant qu'elle est plus à plaindre encore et plus à secourir, celle qui, abandonnée et seule dans la vie, doit payer sa faute par plus de tourment moral et de travail personnel.

Entre toutes ces admirables œuvres dont Paris rachète un peu ses crimes et ses folies, celle-ci est une des plus simples, des plus droites et des plus intéressantes.

Mme A. D.

NOTRE SPECIALITE

L'élégance de nos styles, l'irréprochable qualité de nos fourrures et la supériorité de fini que nous donnons à nos manteaux les rend absolument ce qu'il y a de mieux sur le marché.

Nous sommes spécialistes et manufacturiers dans cette ligne.

# MOULTON DE PERSE

Nous vous garantissons que vous trouverez nos prix incomparablement plus avantageux que ceux que l'on vous fera ailleurs même pour des marchandises de qualité inférieure.

LABERGE, CHEVALIER & CIE., 516 RUE ST-PAUL Près de la rue St-Pierre

# LA GRÈVE DE MAGOG

### Ses causes ; ses conséquences. — Une conférence de M. Arthur Saint-Pierre

On lira avec intérêt le texte de la chronique ouverte que M. Arthur Saint-Pierre a lue sur ce sujet, dans la séance publique de l'École Sociale Populaire, à l'Université Laval, le 5 courant.

Magog est une petite ville d'un peu plus de quatre mille âmes. Sa population est au trois quart française et catholique. Elle ne possède qu'une industrie, la filature et l'imprimerie du coton de la Dominion Textile Co., qui emploie actuellement huit ou neuf cents personnes environ ; elle en a déjà employé jusqu'à douze cents.

Un grand nombre des employés de la Dominion Textile Co sont des femmes, voir même des mères de famille. La Grève fondée par M. le curé Millet, prédicateur du curé actuel de Magog, reçoit quotidiennement en temps normal 180 à 190 enfants, que leurs mères confient aux religieuses le matin, en se rendant à l'ouvrage et reprenant le soir, en s'en retournant à la maison.

La grève actuelle est la neuvième qui éclate depuis 1900 ; elle a été causée par le refus de la compagnie d'accorder à ses employés une augmentation de salaire de 10 p.c., augmentation promise depuis longtemps disant les ouvriers.

Que les salaires d'un grand nombre des ouvriers soient insuffisants, personne ne le conteste. Déjà au mois d'avril dernier, il s'était formé à la demande de M. Brassard, curé de Magog et membre actif de l'École Sociale Populaire, un Comité des principaux citoyens de l'endroit, dans le but d'obtenir de la Compagnie une augmentation de salaire pour les employés. Ce Comité dont faisait partie en particulier, M. Tourigny, avocat, et M. Guérin, médecin, deux membres de l'École Sociale Populaire, prépara une requête dont le texte, que je possède, fut soumis, me dit-on, à M. Wilson, gérant de la filature de Magog, qui l'approuva. Il ne restait plus qu'à faire signer cette requête, qui paraissait avoir toutes les chances de succès, par les ouvriers. Sur huit ou neuf cents travailleurs, 124 seulement signèrent. C'est qu'il existe deux factions parmi les ouvriers de Magog ; la faction la plus nombreuse croyant que la requête était mise en main à la main par l'autre faction, s'abstint de la signer. C'est du moins l'explication qui m'a été donnée, par plusieurs personnes bien renseignées, de cette abstention vraiment extraordinaire.

M. le curé Brassard ne se découragea pas et lança même ses paroissiens l'idée d'un syndicat catholique. Au même moment deux anciens employés de la Dominion Textile Co., récemment revenus des États-Unis, commençaient une vigoureuse propagande en faveur d'un syndicat laïque. Après des alternatives de succès et de revers, ils réussirent avec l'aide d'un organisateur ouvrier bien connu, de Montréal, à mettre leur syndicat sur pied avec un peu plus de deux cents membres, vers le commencement de novembre. Ce syndicat, à peine constitué, somma la Compagnie d'augmenter les salaires. Celle-ci ayant répondu par un refus, le syndicat déclara la grève, dans le département de l'imprimerie d'abord. C'est la seule imprimerie de coton que possède la Dominion Textile et les organisateurs de la grève comptaient faire capituler la Compagnie en y arrêtant le travail. Malheureusement pour eux, l'imprimerie continua à fonctionner au moins partiellement, et ce fut la filature qui ferma ses portes.

La grève avait été déclarée le samedi. Le Riv. M. Brassard ayant déclaré le lendemain, dimanche, dans son prône que la grève est une mesure extrême et qu'il n'y faut recourir, que lorsque tous les moyens de conciliation

ont été épuisés, une délégation d'une vingtaine de grévistes se rendit au presbytère pour lui demander de leur indiquer quels moyens prendre pour régler la grève. M. Brassard s'engagea alors à faire porter à \$1.25 par jour tous les salaires d'hommes qui n'atteignent pas ce montant, et à \$1.30 les salaires de \$1.25. Cette offre fut refusée, la délégation déclarant ne vouloir accepter rien autre chose qu'une augmentation générale de 10 pour cent sur tous les salaires. Un journaliste de Montréal qui assistait à cette entrevue, ne jugea pas à propos de rapporter dans son journal, l'offre faite aux grévistes par M. le curé Brassard.

La grève se continue, mais sera bientôt terminée. (1) Si nous en croyons les journaux de ce soir ; et aux conditions posées dès le début par la compagnie.

J'ai dit en commençant que tout le monde reconnaissait la nécessité d'augmenter le salaire de bon nombre des ouvriers. Les salaires de moins d'une piastre et vingt-cinq centimes, je parle pour les hommes, devraient disparaître au plus tôt. Je dirai plus, un salaire d'une piastre et demi par jour, pour un père de famille, même à Magog, serait loin d'être exagéré. Je dis, même à Magog, car le salaire est essentiellement relatif, c'est le coût de la vie qui fait qu'il est suffisant ou trop bas. Or le coût de la vie à Magog, n'est pas sensiblement inférieur au coût de la vie à Montréal. Sans doute les loyers y sont incomparablement plus bas. On se loge très bien à Magog pour \$5.00 ou \$6.00 par mois. Je sais un locataire qui occupe sur la rue commerciale, un logement de sept pièces, plus la chambre de bain. L'eau est payée par le propriétaire ainsi que l'éclairage à l'électricité ; et ce heureux locataire ne paie que \$9.00 par mois de loyer.

Mais le loyer n'est qu'un item de budget de la famille. Or le chauffage, l'habillement et la nourriture coûtent pour le moins aussi cher à Magog qu'à Montréal. Je pourrais donner des chiffres, mais ce serait fastidieux. Il est absolument incontestable qu'un père de famille avec huit enfants en bas âge, comme celui dont j'ai en main le budget annuel, ne peut pas faire vivre sa famille avec un salaire moyen de \$13.00 par quinzaine. Dans des cas comme celui-là, et ils paraissent très nombreux, un réajustement des salaires, dès que les circonstances le permettent, s'impose.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire, sur cette grève de Magog, sur la manière dont elle a été engagée et conduite, sur les concours que les ouvriers ont acceptés, et sur ceux qu'ils ont refusés, mais vous avez hâte, nous avons tous hâte d'entendre M. Montpéti, et je me ferai un scrupule de vous priver plus longtemps de ce plaisir. Je passerai donc rapidement à la conclusion qui me paraît ressortir naturellement de tout ce que je viens de dire : Si les ouvriers de Magog s'étaient organisés en syndicat catholique, comme le leur conseillait M. le curé Brassard, ils n'auraient pas perdu comme ils viennent de le faire, trois semaines de salaires, et grâce à la pression qu'aurait exercée sur la Compagnie ce que je pourrais appeler, avec Le Play, les autorités sociales de Magog, ils jouiraient déjà très probablement, du moins ceux qui en avaient réellement besoin, de l'augmentation de salaire qu'ils ont demandée en vain jusqu'ici.

(1) Effectivement le lendemain de cette conférence, les grévistes retourneront à l'ouvrage, sans avoir rien obtenu.



## La "TIRE"

est exquise lorsqu'elle est faite avec le

# CACAO

# Fry

Mélangez 2 tasses de sucre granulé et 2 cuillerées à soupe de Cacao FRY. Délayez le tout dans 1 tasse de lait et faites bouillir très lentement pendant 20 minutes à une demi-heure, jusqu'à ce qu'il se forme une boule molle en laissant tomber une goutte dans l'eau froide. Enlevez du feu, ajoutez une cuillerée à thé d'essence de vanille, battez jusqu'à ce que la masse prenne consistance, versez dans un plat beurré et, une fois refroidie, coupez-la en carrés.

Le Cacao de FRY donne à la tire une saveur délicate et d'une exquise délicatesse.

Le commerce est approvisionné par J. S. FRY & SONS, Limited, 27 Rue St. Sacrement, Montréal, P.Q.

## LA MARINE ALLEMANDE

Comme résultat de la crise internationale du printemps dernier, elle sera considérablement augmentée

Berlin, 14.—On a annoncé vue des mesures pour le renforcement de l'armée et de la marine seront soumises au prochain Reichstag, à dire le 12 janvier 1912 ; c'est le résultat de la crise internationale du printemps dernier et cela cause un immense intérêt chez le peuple et dans la presse.

Jusqu'à présent l'on n'a pas le moindre indice sur la détermination prise par le gouvernement. Selon une nouvelle apparemment officielle parue hier dans le "Boersen Zeitung", le ministre devra surtout bénéficier de cette augmentation.

L'armée figurera, mais pour beaucoup moins, dans les crédits demandés. On avait inclus ces crédits dans le dernier budget, mais le ministre, retiré sa demande en considération de la situation fiscale de l'Empire.

Le "Boersen Zeitung" déclare faux le rapport qui annonce la création de deux corps d'armée au lieu d'une augmentation de la flotte. Dans les cercles qui font autorité l'on considère qu'il est de la dernière urgence de construire la flotte et qu'on ne sa doit précéder de l'armée de terre qu'après l'accomplissement du programme naval.

D'ici à quelques années, l'on ne s'attend pas à de grands changements dans l'armée de terre. Durant l'intervalle, le ministre de la guerre verra aux améliorations ordinaires.

Le "Boersen Zeitung" n'en mentionne pas la nature mais l'on croit qu'il s'agit de la création d'une flotte aérienne et de l'acquisition d'un plus grand nombre de canons.

## L'OPINION DES AUTRES

### Petite Revue de la Presse

#### CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON.

— "Disons cependant que le chemin de fer a été promis par le gouvernement Laurier, qui a fait faire les explorations et les plans préliminaires.

"Le même gouvernement Laurier, tout en promettant la construction de ce nouveau chemin de fer, refusait d'aider à la construction du Canal de la Baie Georgienne.

"Le nouveau gouvernement paraît favoriser les deux projets.

"Notre opinion sur le Canal de la Baie Georgienne est connue de nos lecteurs, depuis longtemps.

"Ce canal qui doit relier les grands lacs avec Montréal, par la voie la plus courte, nous assurera le commerce des grains de l'Ouest par le port de Montréal, et la voie du St-Laurent. Il sera ouvert au moins 6 à 7 mois par année.

"Le chemin de fer de la Baie d'Hudson détournera ce commerce de Montréal et du St-Laurent, et ne sera ouvert qu'à l'été, pendant le temps de la navigation dans la Baie d'Hudson, environ deux mois par année.

"Entre les deux projets nous préférons davantage celui du canal de la Baie Georgienne, et nous verrions avec plaisir le nouveau gouvernement en assurer la réalisation à brève échéance.

"Quant à celui du chemin de fer de la Baie d'Hudson, malgré qu'il ait l'appui de M. Laurier, malgré qu'il semble avoir l'appui du nouveau, nous n'en voyons pas trop, pour le moment du moins, l'utilité pratique, et encore moins la nécessité pressante.

"Laissons le temps au Transcontinental de rendre les services qu'on en attend, s'il ne suffit pas, nous verrons à l'établissement d'un nouveau chemin de fer, s'il y a lieu.

"Mais nous croyons sincèrement qu'avec trois grands chemins de fer de l'Atlantique au Pacifique, avec le canal de la Baie Georgienne, nous aurons pour le moment assez de voies de transport pour le commerce de l'Ouest."

#### L'UNITE MORALE D'UN PEUPLE.

— "L'unité morale d'un peuple ne consiste pas dans ce fait irréaliste dans nos sociétés modernes, que tous les citoyens parlent la même langue et pensent de même en religion. Non l'unité morale pour un peuple, elle est dans ceci, que tous les individus, dont la réunion forme une nation, soient pénétrés de l'idée qu'ils constituent un agrégat, un groupement d'êtres de tous les degrés, de tous les groupements qui existent dans le monde ; que'ils aient conscience de former un corps, dont ils sont comme les membres, et dont aucun membre ne peut être séparé sans que tout le reste du corps n'en soit atteint, n'en soit affaibli et n'en souffre pour toujours comme d'une véritable amputation ; qu'ils regardent cette intangibilité de territoire et des hommes comme chose sacrée et qu'ils soient à chaque instant prêts à se lever tous, oubliant leurs querelles particulières, chaque fois qu'une main sacrilège tenterait de la violer.

"L'unité morale d'un peuple, elle est dans la croyance et le dévouement de ce peuple à la patrie. Quand un peuple sait tout ce que ce mot de patrie veut dire ; quand chacun dans un pays se sent prêt, dès que la patrie sera menacée, à lui sacrifier ses intérêts, ses biens chers, sa vie, celle de ses enfants ; quand chacun a foi en elle ; quand chacun a pour elle un amour poussé jusqu'à l'abnégation et au suprême holocauste ; quand tous ont cette idée profondément ancrée dans le cœur ; ils peuvent, en dehors de là, penser ce qu'ils voudront, parler comme ils le désirent ; ils possèdent l'unité morale et forment une nation.

"Et voyez ce qui se passe dans l'empire britannique. Dans la partie septentrionale de l'Ecosse, on ne parle que le gaélique. Et ces Ecossois sont les moins loyaux que les Irlandais qui font usage de la langue anglaise ?

"Dans le pays de Galles on parle deux langues à peu près également. Mais ceux qui parlent le gallois ne sont pas moins loyaux que les habitants des districts où l'anglais est en usage.

"Dans les îles de la Manche, le français prédomine et nulle part ailleurs le roi a de plus fidèles sujets.

"Ainsi, en est-il du Canada. Nous, nous parlons français, nous sommes loyaux parce que c'est notre devoir et aussi parce que c'est notre intérêt.

"C'est là du reste ce que comprennent bien tous ceux qui nous connaissent.

"Ainsi, il y a cinquante ans, quand les évêques de la Province de Québec voulurent fonder une Université, lord Elgin consentit à les aider. Savez-vous quelles sont les raisons que ce gouverneur donna au Parlement anglais et protestant de notre mère-patrie pour obtenir une charte aux pouvoirs plus étendus ? Il dit à ses concitoyens que nous voulions fonder une université pour pouvoir conserver nos enfants français et catholiques. Et ces Anglais protestants comprennent que plus nous

## Une histoire mystérieuse

### UN INDIVIDU AURAIT ESSAYÉ DE CHLOROFORMER UN ENFANT DE 14 ANS, EN PLEINE RUE.

Un inconnu a essayé, hier après-midi vers 5 heures, au coin des rues Notre-Dame et St-Jean, de chloroformer un petit garçon, de quatorze ans, Armand Simard, employé à l'imprimerie Sawyer, 18, rue de l'Hôpital. L'enfant raconte qu'à l'endroit sus-mentionné, un homme grand, portant un paletot noir, le saisit, par en arrière, et lui mit dans la figure un mouchoir saturé de chloroforme qu'il lui pressait fortement sur la bouche et sous le nez. L'enfant se sentait défaillir ; ce n'est que par un effort violent qu'il parvint à s'enfuir des mains de l'inconnu. En arrivant au bureau d'affaires de son patron, il sonna, puis aussitôt s'affaissa sans connaissance.

Le constable Melançon, du poste de police No. 1, a été appelé. Il déclara qu'il ne semblait pas que l'enfant eût été chloroformé, et qu'il eût été difficile, pour un individu, d'agir comme le dit l'enfant, à cause du grand nombre de passants.

Le patron du jeune Simard ne croit pas celui-ci capable d'inventer une telle histoire.

On se demande quelle a bien pu être la cause de ce mystérieux assaut.

## Heureuse combinaison

Les confiseurs grecs de la ville viennent de former une association au moyen de laquelle ils ont l'intention de faire une seule et unique commande pour les marchandises qu'ils usent dans leurs magasins. La commande pour les marchandises qu'ils emploient sera en leur faveur encore été donnée ; mais celle du cacao est faite. L'association a commandé d'une maison de Toronto 65,000 livres de cacao à un prix variant entre \$20,000 et \$25,000.

Le bénéfice que retirera de cette combinaison les 85 confiseurs grecs de Montréal sera divisé en deux parts : l'une sera distribuée entre eux, l'autre aidera à payer la dette de leur église.

Comme on le voit, cette combinaison prouve non seulement leur habileté commerciale, mais aussi leur dévotion, et dont il faut les féliciter.

## Le salaire de nos institutrices

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL SE DECIDERAIT A L'AUGMENTER.

On croit, malgré que la chose ne soit pas officielle, que c'est l'intention du gouvernement provincial d'augmenter le salaire des maîtres et maîtresses d'écoles dans les paroisses. En ce moment, la moyenne du salaire n'est guère plus élevée que \$125 par année. Le gouvernement la porterait à \$175 et peut-être même à \$200 si l'hon. Peter Mackenzie, trésorier provincial, déclare que son budget peut payer "ce luxe".

On dit que le gouvernement invitera les autorités d'une paroisse où est située une école à coopérer avec lui afin de relever le prestige des institutrices et institutions, et que les sommes votées par les municipalités pour les fins d'éducation dépendront de l'assistance requise du gouvernement provincial.

## TRIBUNE LIBRE

### Les destitutions de 1896

On nous écrit de Valleyfield : Valleyfield, 9 déc. 1911.

Le "Devoir", Montréal.

M. Laurier a dit le contraire de la vérité quand le 6 décembre courant, de son siège, il a déclaré que les employés n'avaient été congédiés, en 1896, qu'après enquête.

Sur les 44 employés à Valleyfield et au canal Beauharnois, dont les noms suivent, 43 ont été brutalement mis à la porte sans aucune raison ni enquête.

MM. Z. Boyer, surintendant, canal Beauharnois ; A. D. Danis, donanes ; Henri Lefebvre, douane ; D. Pire, maître de poste ; Oct. Laderoute, contre-maître ; Jos. Cardinal, maître-électricien ; Nap. Mathieu, maître-électricien ; Alp. Julien, maître-électricien ; T. Boyer, maître-électricien ; M. Rufinbe, maître-électricien ; Pierre Lefort, maître-électricien ; M. Roy, maître-électricien. Eclusiers : MM. L. Archambault, H. Monette, Alf. Robinault, Julien Lalonde, Philippe Leduc, Hyacinthe Durandard, André Hébert, Homer Grenier, C. Leboeuf, Alp. Miron, Joachim Hogue, A. Grenier, Jos. Julien, Jos. Lefebvre, D. Hamault, J. Lebouf, G. Leduc, Jos. St-Michel, J. Bonin, M. Bougie, E. Daoust, Alp. Mercier, Alp. Vinet, M. Reed, U. Charette, C. Pégant, E. Théoret, S. Théoret, M. Poirier, J.-Bie Leboeuf, Xavier Grignon.

Je suis prêt à fournir des affidavits à l'appui de ce que j'affirme.

## Traître et voleur

### UN SOLDAT FRANÇAIS CONDAMNÉ A 20 ANS DE TRAVAUX FORCÉS POUR VENTE D'UNE MITRAILLEUSE.

Paris, 14. — Le président du tribunal des Assises de Rhems vient de condamner un soldat, Gaston Deschamps, à 20 ans de travaux forcés, pour vol et trahison.

En 1909, Deschamps qui, dès son bas âge, s'était nourri de doctrines socialistes, déserta son régiment et le lendemain de sa désertion on aperçut qu'une mitrailieuse était disparue. Deschamps l'aurait vendue à un agent secret de l'Allemagne.

Pendant plusieurs mois, la police française le poursuivait sur tout le continent.

A Bade, un détective se rendit à son hôtel pour l'arrêter ; mais Deschamps fit le policier prisonnier dans sa chambre et prit le train.

Par malheur pour lui, Deschamps voulut revoir la double France et il fut arrêté Place de la Bastille par le même détective qu'il avait emprisonné dans sa chambre.

## Professeurs à l'École des Hautes Études

M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de Westmount, a été nommé professeur de philosophie, à l'École des Hautes Études.

M. l'abbé Gauthier est, on le sait, docteur en philosophie et, en théologie, ainsi que licencié en droit canon. Il fut déjà titulaire de la chaire de philosophie au Grand Séminaire.

## Les clubs conservateurs

Une réunion de la Fédération des clubs conservateurs de Maisonneuve, aura lieu ce soir, à la salle Leblanc, 1156 Avenue Mont-Royal Est, à 8 h. On s'occupera surtout du travail d'organisation.

## La United Shoe Company Co.

L'enquête dans l'affaire de la United Shoe Machinery Company s'est continuée hier l'après-midi.

M. F. W. Knowlton, gérant général de la compagnie, était encore sur la sellette. L'examen a porté principalement sur les relations entre la compagnie et les fabricants de chaussures et sur l'état de la concurrence entre la compagnie United Shoe Machinery et les autres fabricants de machines.

L'interrogatoire de M. Knowlton sera repris vendredi puis la commission se rendra à Québec où un grand nombre de témoins seront entendus.

## Un banquet militaire

EN L'HONNEUR DE L'HON. SAM HUGHES, LE SOIR DU 20 DECEMBRE.

On offrira à l'hon. Sam. Hughes, le soir du 20 décembre, un banquet militaire. Au moins 250 convives seront présents. L'hon. F. D. Monk, ministre des Travaux Publics, a manifesté son intention d'y assister. L'hon. Alphonse Desjardins, qui fut ministre de la Milice et de la Défense dans le gouvernement Tupper, sera aussi présent.

Le banquet sera présidé par le colonel Roy, O.C.G.

## L'enseignement technique

L'Association des Architectes de la Province de Québec a envoyé à M. Desjardins, principal de l'École Technique de Montréal, une lettre dans laquelle on suggère d'instituer des cours pour les ouvriers en construction.

Cette question, qui est importante a été soumise aux directeurs de l'École.

## A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

# LA VIE SPORTIVE

## LE TRICOLERE DE MAISONNEUVE

Cette association sportive courra la Guignolée et assistera en corps à la Messe de Minuit

Le Club Tricolore de Maisonneuve sera remis aux conférences de la Saint-Vincent de Paul des deux localités. Le Club Tricolore de Maisonneuve se réunit hier soir une importante assemblée à ses salles de réunions au No 116 rue Latourneux à Maisonneuve. Le président O. Dufour occupait le fauteuil et parmi les membres des divers comités on remarquait : MM. Vanier et G. Reed, respectivement premier et second vice-présidents, le capitaine Gagnon du Club de Hockeyeurs, le secrétaire, le notaire Legault et l'assistant secrétaire, Marc Leclerc, le docteur P. X. P. Goyette, du comité actif, et le docteur Patenaude, représentant l'équipe de hockey.

Il fut décidé tout d'abord de courir cette année la Guignolée au profit des pauvres de Maisonneuve et de la paroisse Saint-Clement de Viauville. Les raquetteurs se divisèrent en deux sections et l'argent recueilli sera divisé suivant le montant souscrit à Maisonneuve et à Viauville. Cet argent sera remis aux conférences de la Saint-Vincent de Paul des deux localités. Le Club Tricolore de Maisonneuve se réunit hier soir une importante assemblée à ses salles de réunions au No 116 rue Latourneux à Maisonneuve. Le président O. Dufour occupait le fauteuil et parmi les membres des divers comités on remarquait : MM. Vanier et G. Reed, respectivement premier et second vice-présidents, le capitaine Gagnon du Club de Hockeyeurs, le secrétaire, le notaire Legault et l'assistant secrétaire, Marc Leclerc, le docteur P. X. P. Goyette, du comité actif, et le docteur Patenaude, représentant l'équipe de hockey.

## Ligue de hockey des employés de banques

La ligue de hockey des Employés de Banques a été formée hier soir, et l'échelle des parties a été dressée comme suit :

- Janv. 12 - B. of Toronto vs B. of Montreal. Arena 5-6. B. of Commerce vs Quebec Eastern Townships Banks. Arena 6-7.
- Janv. 19 - B. of Commerce vs B. of Montreal. Arena 5-6. Royal Trust vs Quebec Eastern Townships Banks. Arena 6-7.
- Janv. 24 - Royal Trust vs B. of Toronto. Victoria Rink 10.30-11.30.
- Janv. 24 - Quebec Eastern Townships Banks vs B. of Montreal. Arena 5-6.
- Janv. 30 - B. of Montreal vs Royal Trust. Arena 5-6. B. of Toronto vs B. of Commerce. Victoria 7-8.
- Fév. 2 - B. of Toronto vs Quebec Eastern Townships Banks. Arena 6-7.
- Fév. 6 - B. of Commerce vs Royal Trust. Arena 5-6.
- Fév. 7 - B. of Montreal vs B. of Toronto. Victoria Rink 10.30-11.
- Fév. 9 - B. of Montreal vs B. of Commerce. Arena 5-6.
- Fév. 13 - Quebec Eastern Townships Banks vs B. of Commerce. Victoria Rink 7-8.
- Janv. 15 - B. of Toronto vs Royal Trust. Victoria Rink 7-8.
- Janv. 16 - B. of Montreal vs Quebec Eastern Townships Banks. Arena 6-7.
- Fév. 20 - Quebec Eastern Townships Banks vs Royal Trust. Arena 5-6.
- Fév. 21 - B. of Commerce vs B. of Toronto. Victoria Rink 10.30-11.30.
- Fév. 23 - Royal Trust vs B. of Montreal. Arena 5-6.
- Fév. 27 - Royal Trust vs B. of Commerce. Victoria Rink 7-8.
- Mars 1 - B. of Toronto vs Quebec Eastern Townships Banks. Arena 6-7.

## Les amateurs du hockey à Ottawa

LES CLUBS DE LA SECTION LOCALE DE L'UNION INTERPROVINCIALE AMATEUR ONT PREPARE LEUR CALENDRIER DE PARTIES.

- Ottawa, 14. — La section locale de l'Union Interprovinciale Amateur du Hockey s'est réunie hier soir et a décidé de faire un double calendrier pour les parties de la saison, lesquelles seront au nombre de 24.
- Voici la liste de ces parties :
- Fév. 20 - Stewart à Renfrew.
- Janv. 3 - Renfrew à Stewart.
- Janv. 10 - Stewart à National.
- Janv. 12 - National à Renfrew.
- Janv. 13 - Stewart à New Edinburgh.
- Janv. 17 - Renfrew à National.
- Janv. 19 - New Edinburgh à Renfrew.
- Janv. 24 - New Edinburgh à Stewart.
- Janv. 31 - National à New Edinburgh.
- Stewart à Renfrew.
- Fév. 3 - National à Stewart.
- Fév. 7 - Renfrew à New Edinburgh.
- Fév. 9 - New Edinburgh à Renfrew.
- Fév. 10 - Stewart à National.
- Fév. 14 - New Edinburgh à Stewart.
- National à Renfrew.
- Fév. 17 - Renfrew à National.
- Fév. 20 - National à Stewart.
- Fév. 24 - Stewart à New Edinburgh.
- Fév. 25 - New Edinburgh à National.
- Mars 2 - Renfrew à Stewart.
- National à New Edinburgh.
- Mars 6 - Renfrew à New Edinburgh.
- Mars 9 - New Edinburgh à National.

## Montreal Bowling Association

POSITION OFFICIELLE DES EQUIPES DE CETTE LIGUE DEPUIS MARDI SOIR.

G.	P.	Pe.
Nationals	16	2 889
R.V.M.C.A.	14	4 778
St-Louis	14	4 778
Edens	13	5 732
M.A.A.A. Cubs	11	7 611
Beaver Red	8	10 444
Calédoniens	8	10 444
Colonials	8	12 323
Standard	6	12 323
R.V.M.C.A. Reds	5	13 278
Beaver Blue	4	14 232
Elks	3	15 167

## Ligue Canadienne de l'Est

Une assemblée spéciale de la Ligue Canadienne de l'Est sera tenue demain soir le 15 décembre 1911, chez A. C. Brégent, à 8 heures précises. Les représentants des clubs sont priés de présenter les contrats des joueurs engagés, pour qu'ils soient approuvés officiellement à cette réunion.

## Le jockey Hopkins est désarçonné

L'APRES-MIDI AU CIRCUIT DE COLUMBIA A ETE TRES INTERESSANTE.

Columbia, C. du S., 14. — Une température idéale avait attiré une foule considérable hier après-midi au terrain de l'exposition. Trois favoris sont classés premiers. Haftman, le favori de la cinquième épreuve, désarçonna le jockey Hopkins, qui s'effondra des blessures en tombant. La course fut reprise et Turner qui pilota Haftman le fit passer premier sous le fil. Voici le résultat des épreuves :

1ère course, 7 furlongs : 1er Joe Rose, 105; Hopkins, 31-2 à 1; 2e J. 10 et 1 à 4; 3e Belle Clem, 102.

2ème course, 2 à 5 : 1er Howard Sheard, 109; Ambrose, 12 à 1; 2e J. 1 et au pair. Temps : 1:27 1/5. Sigo, Caserole, Roseburg II, Ocoo et Harry Somerset ont aussi couru.

3ème course, 5 furlongs : 1er, Le-croix, 99; Turner, 2 à 5; 2e, Queen Bee, 103; Edwards, 10 à 5; 3e à 3 et 2 à 5; Fanchette, 99; Skirvik, 10 à 1; 4 à 1 et 8 à 5. Temps : 1:00 3/5. Be, Christmas Daise, Irishtown, Or-pethi, Motherkins et Lyne ont aussi couru.

4ème course, 5 furlongs : 1er, Kiski-Ron, 102; Dreyer, 6 à 1; 2 à 1 à 1 et 6 à 5; 2e, Chilton, Squaw, 100; Turner, 5 à 2 et 2 à 5; 3e, Tyl and Maid, 107; Estop, 8 à 1; 3 à 1 et 3 à 2. La Sa Ja, Tennessee, Boyd, Lady Hapburg, Olive Oliver, Outpost, Stanley S. Massan, De Oro ont aussi couru. Haomon Louise a tombé.

5ème course, Novelty handicap : 1er B. Kennedy, 500 verges, 6 à 5; 1 à 2; 2e, W. Williams, 500 verges, 2 à 5; 3e, Edwards, Harwood, 95; Hopkins, 2 à 1 à 1. Temps : 55 2/5.

6ème course, 6 furlongs : 1er, Haftman, 112; Turner, 6 à 5; 1 à 3; 2e, Rose Queen, 106; Forchard, 8 à 5; 1 à 3; 3e, Donau, 112; Grand, 5 à 2; 2 à 3. Temps : 1:13.

7ème course, 1-1/8 mille : 1er, Helene, 95; McCabe, 6 à 1; 2 à 1 et 7 à 10; 2e, Michael Angelo, 106; Forchard, 5 à 1; 3e, Trovweight, 100; Turner, 2 à 1; 7 à 10. Temps : 1:46 3/5. Herbert Turner, Maromara et Profile ont aussi couru.

8ème course, 1-1/8 mille : 1er, Carroll, 107; Chappell, 2 à 1; 1 à 2; 2e, Smirk, 102; Forchard, 5 à 1; 2 à 1; 3e, Fominia, 110; Grand, 4 à 1; 8 à 5 et 4 à 5. Temps : 1:00.

9ème course, 1-1/8 mille : 1er, Helen Scott, Starboard et Paul Davis ont aussi couru.

## Georges Carpentier vainqueur

LE CHAMPION WELTERWEIGHT DE FRANCE REMPORTE LA VICTOIRE CONTRE L'AMERICAIN LEWIS.

Paris, 13. — Georges Carpentier, le champion welterweight de France, a gagné aux points ce soir dans une bataille de 20 reprises avec le pugiliste américain Harry Lewis, le détenteur du championnat welterweight d'Angleterre. Le combat dura 20 rondes. La société parisienne assistait à cette rencontre et des applaudissements frénétiques accueillirent la décision de l'arbitre, qui mettait une victoire de plus à l'actif du boxeur français de 17 ans. Carpentier mena la danse dans les dix premières reprises, et Lewis fut malmené.

Lewis se raffermi toutefois à la 15e et Carpentier fut prouvé de tacticien en se tenant sur la défensive jusqu'à la fin du combat.

Le champion Jack Johnson assistait à la bataille et fut présent aux spectateurs. La victoire du Français lui a rapporté le titre de champion welterweight d'Angleterre et une bourse de \$3,000.

## Schmidt est défait par Cazeaux

Au Parc Sohmer hier soir, le Béarnais Cazeaux a affirmé son habitude tombé le rival qu'on lui avait amené dans la personne de Paul Schmidt.

Cette principale lutte fut intéressante pour le public, qui goûta la diversité des coups portés. Les cravates, les half-clothes, les ceintures à rebours furent mis successivement à contribution. Cazeaux se fit surtout une spécialité de la cravate qu'il appliqua souvent à son adversaire, mais disons à l'loge de ce dernier, qu'il sortit plusieurs fois de ces prises dangereuses, que Cazeaux n'appliqua jamais avec une main de velours.

Cazeaux eut la première, tombée au bout de 34 minutes à l'aide d'un bras barré et d'une cravate.

La deuxième reprise dura 23 secondes, et le Béarnais cloua Schmidt à l'aide d'une ceinture d'avant, aidée d'une double prise d'épaules. Les préliminaires donnèrent les résultats suivants :

Duchene a défait St-Laurent, St-Louis a vaincu Duchene et Theyr tombé Legal.

**Des condoléances**

A une assemblée spéciale du Club de Raquetteurs Champtre Canadien, il a été unanimement résolu qu'un vote de condoléances soit offert à M. Blondin, à l'occasion de la mort de Mme Alphonse Chapiéau, (sa soeur regrettée.)

## Ligue Internationale du baseball

L'ANCIENNE LIGUE DE L'EST VIENT AUSSITOT APRES LES LIGUES MAJEURES AU POINT DE VUE DE L'IMPORTANCE.

L'affirmation à l'effet que la Ligue Internationale du Baseball (Ligue de l'Est) est la plus grande et la plus importante, en dehors des ligues majeures, est vérifiée par des faits et des chiffres.

Malgré que la Ligue Internationale compte un million de population de plus dans son circuit que l'Association Américaine, elle ne dépasse cependant pas de beaucoup la Ligue de la Côte du Pacifique.

Voici ces chiffres :

LIGUE INTERNATIONALE	
Buffalo	423,715
Newark	347,469
Providence	224,326
Jersey City	267,779
Baltimore	558,485
Kochester	218,149
Toronto	450,000
Montreal	483,900
Total	2,872,863

ASSOCIATION AMERICAINE	
Toledo	168,497
Indianapolis	233,650
St. Paul	214,744
Kansas City	182,281
Minneapolis	373,857
St. Louis	301,408
Louisville	233,928
Columbus	181,548
Total	1,946,016

LIGUE DE LA COTE DU PACIFIQUE	
San Francisco	416,912
Los Angeles	319,198
Sacramento	44,401
Oakland	150,174
Portland	207,214
Vernon	40,000
Total	1,177,901

## Les "Montagnards" au "Nationoscope"

Il y avait salle comble, hier soir, au Nationoscope, à l'occasion de la soirée théâtrale annuelle du club de raquetteurs les Montagnards.

Les deux comédies à l'affiche, "La Justice du Sord" et "La Bande des Cravates Rouges", ont fait rigoler l'auditoire. Fréjout et Valhubert ont remporté un succès dans cette dernière pièce.

La série des vues animées était des plus intéressantes pour les raquetteurs. La convention de l'an dernier, la parade d'eglise au Mile End, les courses sur le terrain du National furent reproduites sur la toile, le passage des Montagnards, cela va sans dire, étant particulièrement applaudi. Mlle Germain et Verneuil, M. J. A. Roy, Saulnier et Granier ont puissamment contribué au succès de la soirée.

## La course de six jours en bicyclette

(Spécial au "Devoir")

New-York, 14. — Deux équipes étaient encore en lice à dix heures ce matin, les sept coureurs en tête ayant jusqu'ici franchi 1580 milles et trois tours. Le record pour le même temps est de 1592 milles et neuf tours. Les cinq équipes qui restent sont deux courses en arrière. Les coureurs en lice sont : Drennon, Fogler-Clarke, Halstead, Drobach, Pye-Collins, Cameron-Margin, Demara-Laurence et Palmer-Wells.

## Une nouvelle ligue de hockey

Une nouvelle ligue commerciale de hockey a été formée hier soir. Elle est composée des représentants des maisons Wilder, Morgan, Sellers-Gough et Mount Royal.

Les parties seront jouées au patinoire All-Montreal. Les officiers suivants ont été élus :

Président honoraire : M. A. Cagney.  
Président : M. P. W. Bennett.  
Secrétaire : M. J. Ritter.  
Trésorier : M. H. Gareau.

## Derniers échos du monde sportif

Ce soir à la salle Stanley, cinquième manche et bal annuel du Champtre Canadien.

Ce soir également eut lieu l'annuel des membres du Cercle des Jeunes Gens de Saint-Jacques, dans les salles de l'Association rue Sainte-Catherine Est, pour marquer l'ouverture de la saison d'hiver.

Que les sportsmen encouragent ces deux fêtes au profit de nos amateurs.

Le Coney Island Jockey Club a donné à un groupe de capitalistes américains une option de \$3,000,000 sur la piste de Sheepshead Ba. La piste qui couvre une superficie de 432 arpents sera divisée en lots.

La ville de Toronto tiendra deux expositions d'automobiles durant la semaine du 21 au 28 février prochain. A la suite d'un différend entre les organisateurs de l'exposition régulière annuelle, les mécontents en ont organisé une qui tiendra en même temps que l'autre.

Albert Kerr est le seul qui n'ait pas encore signé son contrat avec le club Ottawa, Kerr voulant qu'on paie \$1000 pour ses services cet hiver, tandis que la direction du club voudrait lui donner \$800 seulement.

Le gérant Stallings, du Buffalo, de la ligue de l'Est, annonce qu'il a fait l'achat du Voltigeur Downey des Reds et de lancer Baxter du Philadelphia.

John White, le fameux joueur indien du Cornwall Lacrosse Club vient d'épouser Mme Benedict, veuve de M. David Benedict de la même ville.

On a annoncé semi-officiellement à New-York hier soir que Frank Navin, propriétaire du Detroit de la Ligue Américaine avait fait l'achat du Providence Club de la Ligue Internationale. Le prix payé a été de \$65,000.

Le M.A.I.A. Hockey Club enverra une équipe de ses meilleurs joueurs jouer à Boston samedi le treize janvier prochain. Le club qu'on opposera aux Montagnards est le Boston A.A.

Les Intercoloniaux de Boston ont dé-

## Sir Charles Tupper

LE VETERAN DES HOMMES D'ETAT CANADIENS SOUFFRE D'UNE FORTE ATTAQUE DE BRONCHITE.

Londres, 14. — Un ami qui a rendu visite à sir Charles Tupper à Bexley Heath, ces jours derniers, dit qu'il a trouvé le vieil homme d'Etat souffrant d'une forte attaque de bronchite, qui peut être dangereuse à cause de l'âge avancé de sir Charles. Sir Thomas Barlow, le médecin favori de la reine Victoria, a été appelé et il dit qu'il n'a pas encore perdu toute espérance.

Lady Tupper est la sœur de sa fille et sa nièce, Lady Tupper est elle-même impotente.

Le dernier jour que sir Charles a passé à Londres est le 13 novembre, alors qu'il fut félicité par l'United Empire Club, à propos des élections canadiennes. Il parla en cette occasion pendant quarante-cinq minutes avec un vigoureux surprenant. Il dit à ses amis combien il se sentait profondément heureux d'avoir pu voir l'échec des projets continentalistes du président Taft et de sir Wilfrid Laurier, et il demanda de vivre assez longtemps pour voir la réalisation complète de la politique Impériale de Joseph Chamberlain.

Sir Charles Tupper est né à Amherst, N. E., le 2 juillet 1821. Il est décédé dans sa 91e année. Il entra dans la politique de la Nouvelle-Ecosse en 1855, et jusqu'en 1900, avec quelques interruptions, il prit une part considérable au développement du pays. Il fut l'un des artisans de la Confédération de 1867, et après avoir été titulaire de plusieurs portefeuilles dans le gouvernement, il fut nommé haut-commissaire à Londres. Revenu au Canada en 1896, il accepta de faire de nouveau partie du gouvernement dans le but de sauver le parti conservateur de la catastrophe qui le menaçait. Devenu premier ministre, son gouvernement fut renversé quelques mois plus tard. Il dirigea l'opposition, jusqu'en 1900, alors que, défait dans son comté, il se retira de la politique.

## Leurs Altesses Royales à l'Hôpital Victoria

LE DUC ET LA DUCHESSE DE CONNAUGHT AINSI QUE LA PRINCESSE PATRICIA FONT UNE VISITE D'UNE HEURE A LA SPLENDEIDE INSTITUTION ANGLAISE.

Hier après-midi, le duc et la duchesse de Connaught sont allés visiter l'Hôpital Royal Victoria. La princesse Patricia les accompagnait ainsi que quelques membres de la suite.

Leurs Altesses Royales furent reçues à l'hôpital par Mlle Hersey, surintendante, MM. R. B. Angus et H. V. Meredith, ainsi que par le Dr Chapman. Les distingués visiteurs parcoururent les différents départements de l'hôpital; ils s'arrêtèrent auprès de plusieurs malades et causèrent quelques instants avec eux. Ils visitèrent ensuite le quartier des garde-malades, la salle de clinique, la salle d'opération, etc. Le duc et la duchesse ne tarèrent pas d'éloges sur la splendide installation de l'hôpital Royal Victoria.

La visite dura une heure. En sortant, leurs Altesses Royales déclarèrent qu'elles reviendraient un peu plus tard et qu'elles prolongeraient davantage leur visite à l'hôpital.

## A Maisonneuve

Il y a eu séance régulière du conseil hier soir à Maisonneuve.

Deux nouvelles offres ont été faites à la corporation pour des terrains pour y ériger le bain public projeté.

Une offre vient de M. A. Bégin pour un terrain situé sur la rue Lafontaine, entre les rues de St-Benoît et de St-Jacques, le prix demandé est de 75 cents le pied.

Autre offre de M. A. Gratton pour un terrain sur la même rue Lafontaine, entre Bennett et William David. Si le coin n'est pas pris, le prix serait de 65 cents le pied.

Référé pour discussion au comité.

Deux licences à des épiciers pour la vente de boissons alcoolisées sont accordées après un vote où la voix prépondérante du maire l'a emporté. Les épiciers Gagnon et Langevin ont obtenu ces deux licences. Etaient pour, les échevins Lemay, Germain et Tremblay; contre, les échevins Dufresne, Fraser et Bélanger.

## Chemin de fer Intercolonial

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et portant sur l'enclos "Soumission, hangar à fret, Truro", seront reçues le et jusqu'au "JEUDI, 26 DECEMBRE, 1911".

Pour la construction d'un hangar à fret en briques, à Truro, N. E.

Les Plans et Spécifications peuvent être vus au bureau du chef de gare, à Truro, N. E., et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

Pour toutes conditions et spécifications, s'entendre avec

A. W. CAMPBELL, Président des Chemins de Fer du gouvernement, Bureau de l'Administration, Ottawa, Ont., 1 décembre 1911.

## His Majesty's Theatre

COMPAGNIE D'OPERA DE MONTREAL

CE SOIR - "Rigoletto" - Nicoletti, Colombini, Huberty, Cerri, Allan, Bowman, Courso, VENDORI - "La Bohème" - MM. Colombini, Cerri, Nicoletti, Huberty, Marti, Mmes Ferrabini, Devryne.

SAMEDI APRES-MIDI - Grand concert par l'Orchestre de l'Opera.

SAMEDI SOIR - "L'Andréa" - Ferrabini, Courso, Chiosso, Daria, Cargue.

SEMAINE PROCHAINE

"Maison", "L'Ancre", "Rigoletto", "Faust".

Mercredi soir, 20 décembre. Concert récital spécial. - Madame Alda.

## Demandez nos prix

POUR TOUS VOS TRAVAUX

à impressions

"DEVQIR"

71a ST-JACQUES

Tél. Main 7461

SATISFACTION GARANTIE

## La première compagnie d'assurance anglaise établie en Canada, A.D. 1804

FEU PHOENIX ASSURANCE COMPANY Limited. VIE

FONDEE EN 1782. DE LONDRES. ANGLETERRE

CAPITAL ET ACTIF . . . . . \$75,500,000

Ministres payés depuis la fondation de la Compagnie . . . . . \$425,000,000

Déjà au gouvernement fédéral et placements en Canada pour la garantie des assurés en Canada . . . . . 2,500,000

Directeurs pour le Canada. — R. MacD. PATERSON et J. B. PATERSON, No. 100 rue St-François-Xavier, Montréal, P. Q.

Agents pour la ville. — Arthur Simard, E. Lamontagne, C. R. Bloche, A. U. Mailoux, C. Gallibert, F. X. Lanther, C. H. Routh, H. Joseph, E. A. Whitehead, Co., Limited. Agents demandés dans les villes et villages où nous ne sommes pas représentés.

## Les "Billets du Soir"

par ALBERT LOZEAU

Un joli volume de cent-vingt pages.

PRIX :— Vingt-cinq sous l'exemplaire.

En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

## L. Thierault, Entrepreneur de Pompes Funèbres

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES VOITURES DOUBLES A LOUER

24 RUE SAINT-URBAIN ETABLIS EN 1808 356 RUE CENTRE

Téléphone Main 1599 Tél. Main 3514

**OFFREZ LUI UN Gillette**

Un charmant cadeau de Noël ou du Jour de l'An ? Bien certainement. Un véritable bijou comme fini, dans son écriin, il y a peu de cadeaux aussi présentables qu'un rasoir de Sûreté Gillette.

Un cadeau réfléchi ? Assurément. Il indique que vous vous intéressez à sa bonne apparence personnelle, à son confort, à ses économies. Et le Gillette remplit ce triple but.

Un cadeau suggestif ? Peut-être, et où serait le mal ?

Si vous voulez que tous les jours de l'année, il goûte le plaisir de se servir du rasoir le plus simple, le plus facile, le plus doux qui existe, donnez-lui un Gillette pour Noël ou le Jour de l'An. Examinez les différents Modèles de Gillette en vente chez votre pharmacien, votre bijoutier ou votre quincaillier. Sets réguliers \$5.00. Modèles de poches, \$5.00 à \$6.00. Combinaisons, \$6.50, en montant.

**Gillette Safety Razor Co. of Canada Limited**

Bureau et Manufacture: 63 rue Saint-Alexandre, Montréal.  
Bureaux à New-York, Chicago, Londres, Angletre, et Shanghai.  
Chine. — Bureaux à Montréal, Boston, Leicester, Berlin et Paris

321

**Nous sommes les seuls, à Montréal, qui vendons la Hupmobile**

Voiture de Course, \$850. Voiture de Tourisme, \$1000.

La popularité de la Hupmobile est due à ses qualités recommandables : elle est plus rapide et coûte moins cher d'entretien que n'importe quelle autre voiture.

**The Motor Import Company of Canada, Limited**

Entrepot : EDIFICE DU FORUM, rues Sainte-Catherine et Atwater.

**Les "Billets du Soir" par ALBERT LOZEAU**

Un joli volume de cent-vingt pages.

PRIX :— Vingt-cinq sous l'exemplaire.

En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

**L. Thierault, Entrepreneur de Pompes Funèbres**

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES VOITURES DOUBLES A LOUER

24 RUE SAINT-URBAIN ETABLIS EN 1808 356 RUE CENTRE

Téléphone Main 1599 Tél. Main 3514

La Chambre de Commerce

ELLE ADOPTE TROIS RESOLUTIONS DONT L'UNE RELATIVE A L'EXTENSION DES POUVOIRS DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER SUR L'INTERCOLONIAL. — L'HON. ACHILLE BERGEMIN PARLE DE L'EMBRANCHEMENT TRANSCONTINENTAL - MONTREAL.

Le conseil de la Chambre de Commerce a tenu hier son assemblée hebdomadaire sous la présidence de M. F. C. Larivière. Etaient aussi présents: — MM. Armand Chaput, le vice-président; L. Col. A. E. Labelle, 2ème vice-président; W. U. Boivin, secrétaire; Damase Masson, C. H. Catelli, Joseph Fortier, A. H. Hardy, P. B. Drouin, Hon. Achille Bergemin, C. L. J. C. G. Contant, A. Ghyssens.

Après la lecture des minutes par le secrétaire et leur adoption par la Chambre, M. Arthur Lemont communique une lettre de l'hon. Ph. Roy, commissaire canadien à Paris. M. Roy fait part du désir de quelqu'un, la personne n'est pas nommée, d'établir à Paris une agence des écrivains canadiens. La personne en question désire connaître l'adresse de nos principales firmes.

Le secrétaire communique également une lettre de M. Georges Marcil qui demande à la Chambre d'insister afin que l'on force tous les propriétaires et locataires à installer une boîte postale à la porte de leur résidence. M. Marcil explique les avantages que tout le monde retirerait si son désir était agréé.

Voici maintenant deux rapports qui ont été adoptés séance tenante. LA PUBLICITE DES FORMATIONS DE COMPAGNIES. Le comité de législation, s'est réuni le mardi, 12 décembre 1911, sous la présidence de l'hon. Alph. Desjardins, président.

Le comité de législation, s'est réuni le mardi, 12 décembre 1911, sous la présidence de l'hon. Alph. Desjardins, président. Etaient présents: — MM. Frédéric C. Larivière et L. Col. A. E. Labelle.

Le comité de législation, s'est réuni le mardi, 12 décembre 1911, sous la présidence de l'hon. Alph. Desjardins, président. Etaient présents: — MM. Frédéric C. Larivière et L. Col. A. E. Labelle.

La semaine financière

LETTRE DE L. G. BEAUBIEN & CIE, BANQUIERS ET AGENTS DE CHANGE, RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, 104, MONTREAL.

Montreal, 11 Dec. 1911. La profonde dépression que depuis longtemps subit le marché de New-York s'est encore aggravée cette semaine et la conséquence en a été l'immobilisation à peu près complète du nôtre.

On a cherché à cette dépression toutes sortes d'explications, sans vouloir s'arrêter à la bonne, à laquelle cependant chacun pense sans en vouloir parler. Ce puissant facteur de dépression auquel rien depuis un an n'a pu faire contrepoids, c'est la perspective de guerres anglo-allemande qui apparaît de plus en plus comme inévitable et susceptible d'éclater d'un jour à l'autre.

On a cherché à cette dépression toutes sortes d'explications, sans vouloir s'arrêter à la bonne, à laquelle cependant chacun pense sans en vouloir parler. Ce puissant facteur de dépression auquel rien depuis un an n'a pu faire contrepoids, c'est la perspective de guerres anglo-allemande qui apparaît de plus en plus comme inévitable et susceptible d'éclater d'un jour à l'autre.

On a cherché à cette dépression toutes sortes d'explications, sans vouloir s'arrêter à la bonne, à laquelle cependant chacun pense sans en vouloir parler. Ce puissant facteur de dépression auquel rien depuis un an n'a pu faire contrepoids, c'est la perspective de guerres anglo-allemande qui apparaît de plus en plus comme inévitable et susceptible d'éclater d'un jour à l'autre.

On a cherché à cette dépression toutes sortes d'explications, sans vouloir s'arrêter à la bonne, à laquelle cependant chacun pense sans en vouloir parler. Ce puissant facteur de dépression auquel rien depuis un an n'a pu faire contrepoids, c'est la perspective de guerres anglo-allemande qui apparaît de plus en plus comme inévitable et susceptible d'éclater d'un jour à l'autre.

On a cherché à cette dépression toutes sortes d'explications, sans vouloir s'arrêter à la bonne, à laquelle cependant chacun pense sans en vouloir parler. Ce puissant facteur de dépression auquel rien depuis un an n'a pu faire contrepoids, c'est la perspective de guerres anglo-allemande qui apparaît de plus en plus comme inévitable et susceptible d'éclater d'un jour à l'autre.

Dans l'Entrevoie NOUVELLES MARITIMES

L'IRRIGATION DANS L'ALBERTA. Les travaux immenses d'irrigation que le C.P.R. a entrepris dans l'Alberta sont à moitié terminés.

LE SERVICE DES SIGNAUX. Maintenant que le "Bray Head", le dernier navire de la saison, est sorti du golfe, le service des signaux est interrompu jusqu'au printemps prochain.

AVARIE A L'HUNGARIAN. St-Jean (Terre-Neuve), 14. — L'«Hungarian», ligne Allan, du Havre en route pour St-Jean, (N. B.) a jeté l'ancre ici hier soir. Ses tuyaux principaux de vapeur sont brisés.

NAVRES DES LACS. La compagnie du C. P. R., a obtenu un tel succès avec le «Birmingham», le premier navire en acier, construit pour le service des lacs de la Colombie-Anglaise, qu'elle décide de remplacer, avec le temps, tous les navires de bois par des navires en acier.

GOLETTE ECHOUEE. Halifax, 14. — La golette américaine «Mooven», capitaine D. McDonald, de Bank Gueno en route pour Boston, s'est échouée à Pollock Pointe, sur la côte ouest de Lunenburg. L'équipage a été sauvé. La golette est dans un état tel qu'elle ne pourra pas être renflouée. Elle est chargée de poissons.

MOUVEMENTS DES PAQUEBOTS. — Le «Corsican» est parti de St-Jean, à Liverpool, à 2 heures cet après-midi. — Le «Siellian», est parti de Portland, à Glasgow, à 2 heures cet après-midi.

LE SERVICE DES SIGNAUX. Maintenant que le "Bray Head", le dernier navire de la saison, est sorti du golfe, le service des signaux est interrompu jusqu'au printemps prochain.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

en 7 1/2 HEURES par "International Limited"

Le plus vaste, le plus sec et le meilleur en ville. Peinture, rembournement et réparations générales, une spécialité.

Julien Therrien MARCHAND DE BOIS D CONSTRUCTION En gros et en détail

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3682. Dame Annie McGuirk, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de David Maloney, marchand, du même lieu, d'abord autorisé à ester en justice, demanderesse, vs Le dit David Maloney, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour par la demanderesse en cette cause.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3682. Dame Annie McGuirk, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de David Maloney, marchand, du même lieu, d'abord autorisé à ester en justice, demanderesse, vs Le dit David Maloney, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour par la demanderesse en cette cause.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3682. Dame Annie McGuirk, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de David Maloney, marchand, du même lieu, d'abord autorisé à ester en justice, demanderesse, vs Le dit David Maloney, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour par la demanderesse en cette cause.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3682. Dame Annie McGuirk, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de David Maloney, marchand, du même lieu, d'abord autorisé à ester en justice, demanderesse, vs Le dit David Maloney, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour par la demanderesse en cette cause.



en 7 1/2 HEURES par "International Limited"

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR MONTREAL, TORONTO ET L'EST

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Dans l'Entrevoie

LETTRE DE L. G. BEAUBIEN & CIE, BANQUIERS ET AGENTS DE CHANGE, RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, 104, MONTREAL.

Montreal, 11 Dec. 1911. La profonde dépression que depuis longtemps subit le marché de New-York s'est encore aggravée cette semaine et la conséquence en a été l'immobilisation à peu près complète du nôtre.

On a cherché à cette dépression toutes sortes d'explications, sans vouloir s'arrêter à la bonne, à laquelle cependant chacun pense sans en vouloir parler. Ce puissant facteur de dépression auquel rien depuis un an n'a pu faire contrepoids, c'est la perspective de guerres anglo-allemande qui apparaît de plus en plus comme inévitable et susceptible d'éclater d'un jour à l'autre.

On a cherché à cette dépression toutes sortes d'explications, sans vouloir s'arrêter à la bonne, à laquelle cependant chacun pense sans en vouloir parler. Ce puissant facteur de dépression auquel rien depuis un an n'a pu faire contrepoids, c'est la perspective de guerres anglo-allemande qui apparaît de plus en plus comme inévitable et susceptible d'éclater d'un jour à l'autre.

On a cherché à cette dépression toutes sortes d'explications, sans vouloir s'arrêter à la bonne, à laquelle cependant chacun pense sans en vouloir parler. Ce puissant facteur de dépression auquel rien depuis un an n'a pu faire contrepoids, c'est la perspective de guerres anglo-allemande qui apparaît de plus en plus comme inévitable et susceptible d'éclater d'un jour à l'autre.

On a cherché à cette dépression toutes sortes d'explications, sans vouloir s'arrêter à la bonne, à laquelle cependant chacun pense sans en vouloir parler. Ce puissant facteur de dépression auquel rien depuis un an n'a pu faire contrepoids, c'est la perspective de guerres anglo-allemande qui apparaît de plus en plus comme inévitable et susceptible d'éclater d'un jour à l'autre.

On a cherché à cette dépression toutes sortes d'explications, sans vouloir s'arrêter à la bonne, à laquelle cependant chacun pense sans en vouloir parler. Ce puissant facteur de dépression auquel rien depuis un an n'a pu faire contrepoids, c'est la perspective de guerres anglo-allemande qui apparaît de plus en plus comme inévitable et susceptible d'éclater d'un jour à l'autre.

NOUVELLES MARITIMES

L'IRRIGATION DANS L'ALBERTA. Les travaux immenses d'irrigation que le C.P.R. a entrepris dans l'Alberta sont à moitié terminés.

LE SERVICE DES SIGNAUX. Maintenant que le "Bray Head", le dernier navire de la saison, est sorti du golfe, le service des signaux est interrompu jusqu'au printemps prochain.

AVARIE A L'HUNGARIAN. St-Jean (Terre-Neuve), 14. — L'«Hungarian», ligne Allan, du Havre en route pour St-Jean, (N. B.) a jeté l'ancre ici hier soir. Ses tuyaux principaux de vapeur sont brisés.

NAVRES DES LACS. La compagnie du C. P. R., a obtenu un tel succès avec le «Birmingham», le premier navire en acier, construit pour le service des lacs de la Colombie-Anglaise, qu'elle décide de remplacer, avec le temps, tous les navires de bois par des navires en acier.

GOLETTE ECHOUEE. Halifax, 14. — La golette américaine «Mooven», capitaine D. McDonald, de Bank Gueno en route pour Boston, s'est échouée à Pollock Pointe, sur la côte ouest de Lunenburg. L'équipage a été sauvé. La golette est dans un état tel qu'elle ne pourra pas être renflouée. Elle est chargée de poissons.

MOUVEMENTS DES PAQUEBOTS. — Le «Corsican» est parti de St-Jean, à Liverpool, à 2 heures cet après-midi. — Le «Siellian», est parti de Portland, à Glasgow, à 2 heures cet après-midi.

LE SERVICE DES SIGNAUX. Maintenant que le "Bray Head", le dernier navire de la saison, est sorti du golfe, le service des signaux est interrompu jusqu'au printemps prochain.



en 7 1/2 HEURES par "International Limited"

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR MONTREAL, TORONTO ET L'EST

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les Jours

FEUILLETON DU "DEVOIR" Le Capitaine Rex — PAR — Roger Duguet et Georges Thierry.

une courtoisie poignante en sa brusque solennité: —Commandant, vous allez assister à un rare spectacle, auquel je ne pense pas avoir à vous convier. Mais l'ennemi ne doit pas rire de moi! Descendez à la chambre d'avant; vous verrez de ce hublot tout le combat... Et pardonnez-moi de vous laisser seul; nous ne sommes que deux pour la manoeuvre.

Dompté par la mystérieuse puissance magnétique dont disposait le sous-marin, le "Queen Victoria", malgré l'effort de ses hélices, fila vers les rochers. Toute la coque en tremblait. Les hommes affolés couraient sur le pont. Nul n'entendait plus les ordres des chefs, nul ne les exécutait plus!

—Daniel... mon enfant... que Dieu le protège! —Daniel fit Reine en chancelant. Elle compréhendit à son tour; elle devenait tout. Et, tandis que les Bretons absorbés par le spectacle de cet étrange combat, oubliaient l'autre péril, le suprême danger du vainqueur livré au traitre introduit à son bord, pour triompher, pour s'emparer, pour applaudir, le cœur de la jeune fille, comme à son insu, parla, lui arracha le cri poignant d'alarme.

Courroies en Cuir

Faites de matériaux de première qualité à joints courts.

D. K. McLAREN, Limitée, 351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

VENDREDI, LE 15 DECEMBRE 1911. Octave de l'Immaculée Conception. Lever du soleil: 7 h. 35; coucher du soleil: 4 h. 16.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre Dame Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui maximum: 36. Même date l'an dernier: 33. Aujourd'hui minimum: 26. Même date l'an dernier: 10.

BAROMETRE

8 h. matin: 30.32. 11 h. matin: 30.27. Midi: 30.29.

LE TEMPS QU'IL FERA. Beau et un peu plus froid.

Le duc de Connaught à Villa-Maria

Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de Connaught ainsi que la princesse Patricia sont allés rendre visite, cette après-midi, aux Dames de la Congrégation, à Villa-Maria.

Démission de l'Hon. F. T. Frost

Ottawa, 14. — L'hon. F. T. Frost a démissionné comme membre de la commission d'Ottawa, dont il faisait partie depuis 1903.

Les augmentations à l'Hôtel de Ville

Les commissaires ont décidé de recommander certaines augmentations pour rétablir l'équilibre entre les salaires et les positions.

Division Maisonneuve

Ce soir, à lieu à la salle Leblanc, 1156 rue Mont-Royal Est, la réunion du comité exécutif des Clubs Libéraux-Conservateurs de la division Maisonneuve.

Félicitations

Le colonel H. C. Lowther, secrétaire militaire du duc de Connaught, a écrit à M. R. Baues, sous-secrétaire municipal, pour le féliciter, au nom de Son Altesse, de l'excellence des arrangements pris aux deux réceptions de mardi.

Avertissement

M. Clévevert, surintendant du service municipal du nettoyage des rues, fait savoir au public qu'il est absolument défendu à tous les employés de solliciter des cadeaux de Noël ou du Jour de l'An aux portes; il met surtout les citoyens en garde contre les quémendeurs qui n'ont jamais fait partie du service.

Conférence anti-tuberculeuse

Ce soir, à l'école Salaberry, angle des rues Montcalm et Roblin, deux conférences anti-tuberculeuses seront données, l'une par le Dr. Gauvreau, régisseur du collège des médecins de la province de Québec, la seconde par le Dr. Grenier, président de l'Institut Bruchési.

Cession volontaire

La maison John Edgar & Company a fait cession de ses biens, ce matin. L'actif s'élevait à \$33,197.82 et le passif à \$25,280.26.

Troubles aux Philippines

(Spécial au "Devoir") Lanno, Mindanno, Philippines, 14. — Un détachement d'éléphants américains a surpris une troupe d'insurgés ce matin et en a tué quarante-deux.

Monument Dollard

Nous accusons réception d'une souscription de \$20.00 pour le monument Dollard.

Cercle Saint-Louis A.C.J.C.

Demain soir, 15 décembre, séance régulière du cercle Saint-Louis, au lieu ordinaire. Tous les membres sont priés d'être présents.

Garçon des Étudiants

On demande un garçon pour faire les courses. S'adresser au "Devoir", 71a rue Saint-Jacques.

Plourde est coupable de meurtre au premier degré

(Spécial au "Devoir") Fraserville, Qué., 14. — A dix heures ce matin, un jury de la Cour Criminelle a déclaré coupable de meurtre au premier degré Jules Plourde qui, le printemps dernier, tua un nommé Louis Dion à coups de carabine, à la suite d'une dispute.

CRIME HORRIBLE A ALBANY

Quatre personnes décapitées et enterrées dans une étable (Spécial au "Devoir") Albany, N. Y., 14. — On a trouvé la nuit dernière enterrés dans une étable la femme Morner, à Bloominggrove, comté de Kenschler, quatre cadavres décapités et affreusement mutilés.

Le naufrage du "Delhi"

La princesse Louise et ses filles voient la mort de près. Beau dévouement des marins français, dont plusieurs se noient en travaillant au sauvetage. Gibraltar, 14. — C'est dans des circonstances particulièrement dramatiques que s'est effectué le sauvetage des passagers du Delhi, le steamer anglais échoué sur les rocs du cap Spartel, à l'extrême pointe de l'Afrique.

Le commerce du Canada

Ottawa, 14. — Le département du commerce et de l'industrie vient de publier son rapport analytique du commerce du Canada avec le monde entier pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1911.

LES ROIS DE LA NAVIGATION VIENNENT A MONTRÉAL

Deux cents membres du Congrès International de la Marine visiteront notre ville. Ottawa, 14. — En juillet prochain, le Canada recevra les deux délégués au congrès international de marine qui aura lieu à Philadelphie.

LES OUVRIERS DU PORT

Le Board of Trade s'oppose à la taxe projetée sur la main-d'œuvre étrangère à la province. Le Board of Trade proteste vigoureusement contre la proposition faite à la commission municipale de législation, d'imposer une taxe à tout ouvrier du port qui ne sera pas originaire de la province.

LES PENSIONS MUNICIPALES

Le trésorier Robb fait le calcul ce que la Ville devra contribuer à ce fonds. D'après un rapport de M. Robb, trésorier municipal, il en coûtera à la Ville \$17,600 par année.

Le scandale de Québec-Est

(Spécial au "Devoir") La cause Létourneau-Dion s'est continuée ce matin en cour Supérieure. Le seul témoin entendu a été M. Leduc.

Le problème des servantes noires

M. WEIR RENVOIE LA PLAINTE LA COUR DU RECORDER N'AYANT PAS JURISDICTION. Le recorder Weir a renvoyé, ce matin, la plainte contre Marie Datt, cette jeune servante guadeloupéenne, qui fut arrêtée pour désertion.

Le commerce avec les États-Unis

(Spécial au "Devoir") Ottawa, 14. — L'importation américaine au Canada, a donné, cette année une valeur de \$24,325,321, soit une augmentation de \$1,254,106, sur l'an dernier.

Les accidents au Canada

(Spécial au "Devoir") Ottawa, 14. — Il a été décidé que les taux de taxes d'eau à Ottawa ne seront pas réduits maintenant.

Nouvelle académie

(Spécial au "Devoir") Québec, 14. — Le premier ministre a reçu ce matin une délégation de St-François de Montigny qui lui a demandé un octroi pour la construction d'une académie de garçons dans cette paroisse.

Les chers oeufs

(Spécial au "Devoir") Cleveland, 14. — Les ménagères de la ville ont organisé le club des "oeufs à trente centimes".

Les accidents au Canada

(Spécial au "Devoir") Ottawa, 14. — Une importante demande qui sera faite au gouvernement durant la présente session sera l'abolition temporaire du droit de douanes sur les machines à composer Linotypes et sur tout le matériel d'imprimerie manufacturé aux États-Unis.

Le champ d'épuration

La demande d'injonction contre la Ville au sujet de l'achat d'un champ d'épuration a été prise en délibération, ce matin, après plaidoiries.

Les accusations se suivent

Roméo Hamelin, accusé d'avoir mis en circulation un faux chèque de \$1, venant de quitter la cour pour attendre la cellule, ce matin, en attendant son procès, lorsqu'on le fit revenir de nouveau pour lui dire, simplement, qu'il n'avait pas de mandat.

Les Acadiens d'Ottawa

Ottawa, 14. — Les Acadiens d'Ottawa ont formé une association qui est, proprement parler, un succursale de l'Association, et qui a pour but de relayer sous le même drapeau, les Acadiens dans quelque pays qu'ils se trouvent.

Tentative de suicide

James Kane, 28 ans, qui buvait outre mesure, depuis trois semaines, a essayé de se suicider, pendant un moment où il était dans le délirium tremens, en se coupant la gorge avec un couteau, hier soir, à sa demeure, en arrière du No 127, rue Éléonore.

Le commerce du Canada

Ottawa, 14. — Le département du commerce et de l'industrie vient de publier son rapport analytique du commerce du Canada avec le monde entier pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1911.

LES ROIS DE LA NAVIGATION VIENNENT A MONTRÉAL

Deux cents membres du Congrès International de la Marine visiteront notre ville. Ottawa, 14. — En juillet prochain, le Canada recevra les deux délégués au congrès international de marine qui aura lieu à Philadelphie.

LES OUVRIERS DU PORT

Le Board of Trade s'oppose à la taxe projetée sur la main-d'œuvre étrangère à la province. Le Board of Trade proteste vigoureusement contre la proposition faite à la commission municipale de législation, d'imposer une taxe à tout ouvrier du port qui ne sera pas originaire de la province.

LES PENSIONS MUNICIPALES

Le trésorier Robb fait le calcul ce que la Ville devra contribuer à ce fonds. D'après un rapport de M. Robb, trésorier municipal, il en coûtera à la Ville \$17,600 par année.

Le scandale de Québec-Est

(Spécial au "Devoir") La cause Létourneau-Dion s'est continuée ce matin en cour Supérieure. Le seul témoin entendu a été M. Leduc.

Le problème des servantes noires

M. WEIR RENVOIE LA PLAINTE LA COUR DU RECORDER N'AYANT PAS JURISDICTION. Le recorder Weir a renvoyé, ce matin, la plainte contre Marie Datt, cette jeune servante guadeloupéenne, qui fut arrêtée pour désertion.

Le commerce avec les États-Unis

(Spécial au "Devoir") Ottawa, 14. — L'importation américaine au Canada, a donné, cette année une valeur de \$24,325,321, soit une augmentation de \$1,254,106, sur l'an dernier.

Les accidents au Canada

(Spécial au "Devoir") Ottawa, 14. — Il a été décidé que les taux de taxes d'eau à Ottawa ne seront pas réduits maintenant.

Nouvelle académie

(Spécial au "Devoir") Québec, 14. — Le premier ministre a reçu ce matin une délégation de St-François de Montigny qui lui a demandé un octroi pour la construction d'une académie de garçons dans cette paroisse.

Les chers oeufs

(Spécial au "Devoir") Cleveland, 14. — Les ménagères de la ville ont organisé le club des "oeufs à trente centimes".

Les accidents au Canada

(Spécial au "Devoir") Ottawa, 14. — Une importante demande qui sera faite au gouvernement durant la présente session sera l'abolition temporaire du droit de douanes sur les machines à composer Linotypes et sur tout le matériel d'imprimerie manufacturé aux États-Unis.

Le champ d'épuration

La demande d'injonction contre la Ville au sujet de l'achat d'un champ d'épuration a été prise en délibération, ce matin, après plaidoiries.

Les accusations se suivent

Roméo Hamelin, accusé d'avoir mis en circulation un faux chèque de \$1, venant de quitter la cour pour attendre la cellule, ce matin, en attendant son procès, lorsqu'on le fit revenir de nouveau pour lui dire, simplement, qu'il n'avait pas de mandat.

Les Acadiens d'Ottawa

Ottawa, 14. — Les Acadiens d'Ottawa ont formé une association qui est, proprement parler, un succursale de l'Association, et qui a pour but de relayer sous le même drapeau, les Acadiens dans quelque pays qu'ils se trouvent.

Tentative de suicide

James Kane, 28 ans, qui buvait outre mesure, depuis trois semaines, a essayé de se suicider, pendant un moment où il était dans le délirium tremens, en se coupant la gorge avec un couteau, hier soir, à sa demeure, en arrière du No 127, rue Éléonore.

Les Acadiens d'Ottawa

Ottawa, 14. — Les Acadiens d'Ottawa ont formé une association qui est, proprement parler, un succursale de l'Association, et qui a pour but de relayer sous le même drapeau, les Acadiens dans quelque pays qu'ils se trouvent.

Tentative de suicide

James Kane, 28 ans, qui buvait outre mesure, depuis trois semaines, a essayé de se suicider, pendant un moment où il était dans le délirium tremens, en se coupant la gorge avec un couteau, hier soir, à sa demeure, en arrière du No 127, rue Éléonore.

LES ROIS DE LA NAVIGATION VIENNENT A MONTRÉAL

Deux cents membres du Congrès International de la Marine visiteront notre ville. Ottawa, 14. — En juillet prochain, le Canada recevra les deux délégués au congrès international de marine qui aura lieu à Philadelphie.

LES OUVRIERS DU PORT

Le Board of Trade s'oppose à la taxe projetée sur la main-d'œuvre étrangère à la province. Le Board of Trade proteste vigoureusement contre la proposition faite à la commission municipale de législation, d'imposer une taxe à tout ouvrier du port qui ne sera pas originaire de la province.

LES PENSIONS MUNICIPALES

Le trésorier Robb fait le calcul ce que la Ville devra contribuer à ce fonds. D'après un rapport de M. Robb, trésorier municipal, il en coûtera à la Ville \$17,600 par année.

Le scandale de Québec-Est

(Spécial au "Devoir") La cause Létourneau-Dion s'est continuée ce matin en cour Supérieure. Le seul témoin entendu a été M. Leduc.

Le problème des servantes noires

M. WEIR RENVOIE LA PLAINTE LA COUR DU RECORDER N'AYANT PAS JURISDICTION. Le recorder Weir a renvoyé, ce matin, la plainte contre Marie Datt, cette jeune servante guadeloupéenne, qui fut arrêtée pour désertion.

Le commerce avec les États-Unis

(Spécial au "Devoir") Ottawa, 14. — L'importation américaine au Canada, a donné, cette année une valeur de \$24,325,321, soit une augmentation de \$1,254,106, sur l'an dernier.

Les accidents au Canada

(Spécial au "Devoir") Ottawa, 14. — Il a été décidé que les taux de taxes d'eau à Ottawa ne seront pas réduits maintenant.

Nouvelle académie

(Spécial au "Devoir") Québec, 14. — Le premier ministre a reçu ce matin une délégation de St-François de Montigny qui lui a demandé un octroi pour la construction d'une académie de garçons dans cette paroisse.

Les chers oeufs

(Spécial au "Devoir") Cleveland, 14. — Les ménagères de la ville ont organisé le club des "oeufs à trente centimes".

Les accidents au Canada

(Spécial au "Devoir") Ottawa, 14. — Une importante demande qui sera faite au gouvernement durant la présente session sera l'abolition temporaire du droit de douanes sur les machines à composer Linotypes et sur tout le matériel d'imprimerie manufacturé aux États-Unis.

Le champ d'épuration

La demande d'injonction contre la Ville au sujet de l'achat d'un champ d'épuration a été prise en délibération, ce matin, après plaidoiries.

Les accusations se suivent

Roméo Hamelin, accusé d'avoir mis en circulation un faux chèque de \$1, venant de quitter la cour pour attendre la cellule, ce matin, en attendant son procès, lorsqu'on le fit revenir de nouveau pour lui dire, simplement, qu'il n'avait pas de mandat.

Les Acadiens d'Ottawa

Ottawa, 14. — Les Acadiens d'Ottawa ont formé une association qui est, proprement parler, un succursale de l'Association, et qui a pour but de relayer sous le même drapeau, les Acadiens dans quelque pays qu'ils se trouvent.

Tentative de suicide

James Kane, 28 ans, qui buvait outre mesure, depuis trois semaines, a essayé de se suicider, pendant un moment où il était dans le délirium tremens, en se coupant la gorge avec un couteau, hier soir, à sa demeure, en arrière du No 127, rue Éléonore.

Les Acadiens d'Ottawa

Ottawa, 14. — Les Acadiens d'Ottawa ont formé une association qui est, proprement parler, un succursale de l'Association, et qui a pour but de relayer sous le même drapeau, les Acadiens dans quelque pays qu'ils se trouvent.

Tentative de suicide

James Kane, 28 ans, qui buvait outre mesure, depuis trois semaines, a essayé de se suicider, pendant un moment où il était dans le délirium tremens, en se coupant la gorge avec un couteau, hier soir, à sa demeure, en arrière du No 127, rue Éléonore.

Les Acadiens d'Ottawa

Ottawa, 14. — Les Acadiens d'Ottawa ont formé une association qui est, proprement parler, un succursale de l'Association, et qui a pour but de relayer sous le même drapeau, les Acadiens dans quelque pays qu'ils se trouvent.

Tentative de suicide

James Kane, 28 ans, qui buvait outre mesure, depuis trois semaines, a essayé de se suicider, pendant un moment où il était dans le délirium tremens, en se coupant la gorge avec un couteau, hier soir, à sa demeure, en arrière du No 127, rue Éléonore.

Les affaires de Chine

(Spécial au "Devoir") Pékin, 14. — Les négociations chinoises, sous la conduite de Wu-Ting-Tang, ont remporté un avantage marqué en décidant Yang-Shi-Kai à tenir une conférence à Shanghai.

Bénédiction d'une cloche

UNE BELLE CEREMONIE EN PÉROUPECTIVE DANS LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DE LA DIFESA. D'après le programme, à 2 h. 30 de l'après-midi, aura lieu la bénédiction d'une cloche pour l'église de Notre-Dame de la Difesa, angle des rues Sanguinet et Suzanne, Boulevard St-Denis.

LES FRANCISCAINES à Victoria

ELLES FONDENT UN NOUVEAU COUVENT QUI CONTIENDRA UNE CHAPELLE PAROISSIALE. Victoria, C. A., 14. — Quatre religieuses franciscaines de Valleyfield, P. Q., arrivées ici depuis deux mois, commencent incessamment la construction d'un couvent aux Willows.

Abdul Hamid très malade

(Spécial au "Devoir") Berlin, 14. — Une dépêche de Constantinople annonce la maladie grave d'Abdul-Hamid. L'état de santé de l'ex-Sultan est très sérieux et on a jugé à propos de transporter l'ex-souverain de Turquie, de la prison de Salonique à Constantinople.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. C. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue St-François-Xavier nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs. p.m.

Table with columns: STOCKS, Vend, Ach, STOCKS, Vend, Ach. Lists various stocks and their trading volumes.

DECES

BEAUSOLEIL. — A Saint-Vincent-de-Paul, le 12 décembre 1911, à l'âge de 56 ans, 5 mois, est décédé Octave Beausoleil, boucher.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant, à Saint-Vincent-de-Paul, après l'arrivée du train de Saint-Gabriel à 8 heures. Le service sera célébré à 9.15 a.m., et de là au Cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture.

HARDY. — Monsieur Olivier Hardy, décédé le 12 décembre 1911, après un long et douloureux malade, est inhumé à la Congrégation des Hommes de Saint-Jacques. Les membres de cette congrégation sont priés de se réunir le 14 décembre à 8 heures p.m. à la maison mortuaire, No 202 rue Salaberry, pour la récitation de l'office des morts et d'assister à la cérémonie des obsèques qui aura lieu le 15 décembre, à 7 heures 30 dans l'église Sainte-Brigitte.

ROBERGE. — A Montréal, le 13 décembre 1911, à l'âge de 8 mois, est décédé, Edmond, enfant de Louis E. Roberge. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 95 rue Cavillier, à 1 heure 30 p.m. pour se rendre à l'église de la Nativité d'Île-Perdue, et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 290-2

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.